VOLUME I. WINNIPEG, MARDI, 27 MAI 1913 NUMERO 2

LA LIBERTE

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

DIEU ET MON DROIT

Rédaction et Administration:
619 AVE. McDERMOT
Téléphones - - Garry 4264-4265

EN MARGE D'UNE REELECTION

L'honorable Joseph Bernier a été réélu par acclamation, mercredi dernier, député de Saint-Boniface. Son entrée dans le cabinet Roblin nécessitait une réélection.

Un moment, l'on parla de candidature adverse: ce fut tout.

* * *

Au cours d'un discours dont nous publions plus loin le texte, M. Bernier a déclaré que son "entrée dans le cabinet Roblin n'est le résultat d'aucun compromis".

"Mes idées et mes principes, a-t-il ajouté, sont les mêmes qu'ils ont toujours été." C'est-à-dire que le nouveau ministre continuera à réclamer les droits scolaires de la minorité catholique.

* * *

Des injures, que la situation créé par l'entrée d'un catholique dans le cabinet Roblin a permis au *Free Press* de proférer contre Mgr l'Archevêque, nous retenons l'admission que la question scolaire n'est ni morte, ni enterrée.

Elle vaut, surtout contre les politiciens, qui, dans Québec, s'efforcent, pour cacher leurs turpitudes, de persuader à nos compatriotes que notre question scolaire est chose du passé.

* * *

La réélection de M. Bernier par les électeurs de Saint-Boniface ne constitue pas—pas plus que son entrée dans le cabinet de M. Roblin—une acceptation du Statu Quo. En lui accordant une cinquième fois leur confiance, ses constituants ont tout simplement déclaré qu'ils ne considéraient pas son acte une trahison et qu'ils en espéraient de bons résultats.

* * *

C'est au nouveau ministre qu'il incombe de justifier par ses actes le jugement de ses électeurs tout comme de faire avorter les prédictions peu agréables de ses adversaires.

EXCELLENT TRAVAIL

Ceux qui prédisaient que le Congrès du Parler Français, à Québec, l'an dernier, se réduisait à une éclatante manifestation, doivent être bien détrompés à la lecture de l'important communiqué à la presse de M. Adjutor Rivard que nous publions à l'intérieur.

Il n'y a pas un an que ces grandes fêtes françaises ont eu lieu et déjà elles se sont traduites en un effectif et intelligent travail.

Les initiatives du Comité Permanent du Congrès embrassent tout le territoire Canadien et tout le territoire Américain; il a déjà établi des Secrétariats-Généraux dans tous les diocèses de la province de Québec, dans la province d'Ontario, ici, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et chez nos frères les Acadiens. Son action a franchi la frontière: des secrétariats-généraux sont nés en Nouvelle Angleterre et même en Louisiane. Nulle parcelle de terre française n'échappe à son action. Il s'est créé des relations dans tout le pays. C'est pourquoi il se fera représenter aux conventions françaises d'Edmonton, de Saint-Boniface, de Régina, d'Ottawa et de Tignish (Acadie).

* * *

Où son action s'est fait jusqu'ici sentir le plus efficacement c'est dans l'encouragement du Parler Français.

Huit cent médailles de bronze ont été offertes comme prix du "Parler Français" dans nombre de collèges, de couvents, d'académies et d'écoles du Canada et des Etats-Unis. Ce don de médailles avait précédé dans les collèges classiques de la distribution de 300 exemplaires de la thèse de M. Zidler sur "l'Enseignement du français par le latin". Il sera suivi de la distribution dans les écoles de l'Ouest et de l'Ontario, comme prix de langue française ou d'histoire du Canada, de 3,000 brochures—Lévis, Montcalm, Champlain et Québec—don d'amis de France. Dix-sept mille cartes postales canadiennes historiques—don des mêmes amis de France, seront aussi distribuées aux fervents de la cause française.

* * *

N'est-ce pas là un travail effectif et qui fait augurer un avenir fécond!

Pour nous Manitobains, ce travail est d'autant plus réconfortant qu'il prouve—comme d'ailleurs les dernières initiatives de la Fédération Saint-Jean-Baptiste de Montréal—que la province de Québec se souvient qu'il est des groupes français en dehors de ses frontières et qu'elle en est solidaire.

PROGRES SCOLAIRE

Mgr l'Archevêque a béni, hier, le nouveau couvent des Soeurs du Saint-Nom de Jésus et Marie à Saint-Boniface.

Au point de vue catholique et français, c'est un événement de première importance.

Dans l'Ouest, comme d'ailleurs dans toutes les autres parties du monde, l'Eglise catholique a fondé les premières écoles et apporté la civilisation chrétienne. Contre les persécuteurs et les spoliateurs elle les a maintenues vivantes, prospères, chaque jour plus fortes et plus nombreuses.

Nous avons déjà solidement constitué pour jeunes filles et jeunes garçons l'enseignement primaire. Dans le domaine de l'enseignement secondaire, quoiqu'empêché de donner la plénitude de ses résultats par un programme d'études universitaires mal digéré, le collège des Jésuites bat royalement la marche sur tous ses rivaux. Manquait seul l'enseignement secondaire féminin.

Avec le couvent de Saint-Boniface cette lacune disparait.

Cette efflorescence scolaire est l'éclatante affirmation du progrès religieux et social dans ce pays. Son exbubérance, quoique de rudes et pénibles difficultés aient marqué certaines heures de son développement, est un encouragement à créer de nouvelles oeuvres scolaires.

C'est par de telles oeuvres que nous préparerons un avenir fécond et durable. Parce que ces oeuvres éducatrices fécondées par l'idée religieuse ne sont qu'à demi humaines elles semblent contenir quelque chose d'immortel.

C'est fièrement que nous devons considérer nos progrès scolaires; c'est aussi avec une inébranlable foi en notre destinée.

Ils donnent le plus éclatant démenti à tous les prophètes de malheur qui escomptaient dans l'Ouest la disparition de notre langue et de notre religion.

LA LANGUE DIPLOMATIQUE

(*Le Droit*, 13 mai.)

Le franais est la langue de la diplomatie et des relations internationales. Dernièrement les délégués des grandes puissances se sont réunis à Londres. Ils voulaient parer aux dangers d'une guerre européenne et circonscrire la guerre actuelle aux territoires balkaniques. Dans quelle langue croyez-vous, ont-ils discuté ces questions? Oh, en français comme toujours, c'est le protocole, et cela dans la capitale même de l'Angleterre.

Toute correspondance officielle et diplomatique, doit être rédigée en français. On rapporte, c'est peut-être une légende, qu'après la guerre franco-prussienne, le Kaiser ou son Chancelier dût écrire à Saint-Pétersbourg. Se croyant peut-être appelé à remplacer la France qu'il venait de conquérir l'ambitieux germain rédigea sa note en allemand. Le Czar répondit immédiatement, mais en russe. La leçon fut comprise et elle porta ses fruits. "Si non e vero e bene trovato", mais qu'importe.

Les traités internationaux doivent être rédigés en français. C'est la règle. Lors du traité russo-japonais il est vrai, on fit une seconde rédaction, en anglais et officielle aussi. Mais c'était un hommage à Roosevelt qui avait amené la paix entre les deux nations. Et même alors, on inséra une note provisoire spécifiant qu'en cas de différend, le texte français serait comme toujours, le texte officiel. C'était annuler pratiquement la valeur du texte anglais. Que les traités entre nations de même langue soient rédigés dans cette langue commune, passe. Mais alors ce n'est plus de l'internationalisme.

* * *

Il n'y a pas jusqu'à la cour, je veux dire l'amour qui ne doive se faire en français entre fiancés royaux ou de sang royal. Comment pourraient-ils faire autrement puisque sans le français, la langue des cours et des rois, ils ne pourraient se comprendre. Citons quelques exemples.

Lorsque la soeur d'Edouard VII épousa l'Empereur de Russie, elle ne savait pas le russe naturellement ni lui l'anglais. Leurs amours, leur lune de miel et les premiers temps de leur vie conjugale durent donc se passer sous l'égide et avec l'aide de la belle langue française. Lorsque le Roi d'Espagne Alphonse XIII épousa la princesse Ena de Battenberg ce fut la même chose. Force donc leur fut de recourir au français. Le roi de Grèce récemment assassiné avait épousé une princesse étrangère comme le font d'ordinaire les rois. Elle ignorait sans doute le grec et lui la langue de sa future. A moins de mettre un truchement dans leurs confidences et secrets, c'est au français qu'ils durent recourir. Dernier exemple. On a appelé le défunt roi de Danemark Christian II le Grand Père de l'Europe parce que la plupart de ses fils et filles devinrent rois ou reines de divers pays de l'Europe. Leur avait-il donc enseigné toutes les langues européennes? Oh non, le français ajouté au danois leur suffisait. D'ailleurs c'est le cas de toutes les cours d'Europe.

* * *

Que le français soit la langue la plus belle et la plus jolie de l'Europe, c'est admis sans conteste par delà l'océan. Un philologue qui, affaire de préjugés nationaux ou autres, oserait prétendre le contraire et donner la palme à une autre langue serait l'objet de la risée de ses confrères.

Quelle folie donc chez les Canadiens-français, s'ils allaient abandonner leur langue nationale si haut cotée en Europe.

Toutefois, ce n'est pas comme français que j'écris ces lignes, mais comme catholique. On a dit et répété que la langue française, pour nous, est la plus sûre gardienne de notre foi. Des hommes aux idées préconçues l'ont niée. Jamais cependant, ils n'ont refuté les preuves irréfragables apportées. M. Arthur Preuss, de la Fortnightly Review, dans une série d'articles sur l'apostasie catholique aux Etats-Unis est à nous donner une leçon de chose. En exposant la situation religieuse des Catholiques américains, il nous fournit les plus forts arguments peut-être que l'on puisse trouver contre la thèse anglicisatrice. Jusqu'ici, il n'a encore touché à la question qu'indirectement, mais les documents officiels qu'il cite sont un terrible réquisitoire. S'il va jusqu'au bout, la conclusion sera—il a déjà prouvé la chose d'une manière absolument indéniable—que l'anglicisation est un crime de haute trahison envers l'Eglise.

Quelques-uns ont essayé d'infirmer sa thèse, non pessimiste mais véridique, et n'ont réussi qu'à en démontrer l'invincible force. Nous tiendrons les lecteurs du "Droit" au courant de la discussion.

Louis Gauthier.

LES MINORITES

Une minorité a des droits par cette bonne raison qu'après tout ce n'est que par patriotisme qu'elle n'émigre pas. Elle est mal vue dans son pays, elle n'a pas accès aux honneurs, elle n'a point part aux faveurs du pouvoir. Elle serait mieux ailleurs; et elle n'émigre pas, il faut lui tenir compte de cela. Rappelons-nous ce principe que les grandes patries ne sont pas *naturelles*. Elles se sont constituées d'un grand nombre de petites patries qui se sont groupées ou qui ont accepté d'être groupées pour être plus fortes contre un ennemi. L'Etat commun qui prétend en opprimer sept ou huit sur vingt, sous prétexte d'unité morale, ou parce que tel est son bon plaisir, commet un abus de pouvoir flagrant.

Dans un petit pays où il n'y a guère qu'une manière de penser, de croire, de se conduire, où il y a mêmes idées, mêmes opinions et mêmes moeurs, ne pas tenir compte de la minorité qui est presque une excentricité, est raisonnable, *à la rigueur*. Mais dans un grand pays composé de vingt pays différents, c'est une tyrannie d'imposer la même toise et comme le même moule à *vingt peuples*, qui, à la vérité, qui certes, veulent bien être le même peuple contre l'ennemi présent ou possible, veulent bien obéir aux mêmes lois pour que le corps de l'Etat soit consistant, veulent bien obéir au même gouvernement pour que la force nationale soit aisément et rapidement mobilisable; mais voudraient conserver quelque autonomie locale et des habitudes traditionnelles qui leur sont chères et des opinions et croyances qui leur sont sacrées.

Vous, gouvernement français, vous voulez déchristianiser la France. J'ai dit ailleurs que ce n'était pas du tout votre affaire, ni votre rôle, ni votre office, ni votre métier, ni votre droit; mais il s'agit maintenant d'une chose. Vous voulez déchristianiser la France.

Or la Bretagne, pour prendre un exemple, est très chrétienne. "Qu'est-ce que cela nous fait? La Bretagne est une minorité, elle se soumettra." Il n'y a rien de plus inique que ce langage. La Bretagne est un pays qui a été libre, qui a accepté d'être partie de la France pour se défendre et la défendre contre l'Angleterre, qui est très française, mais qui a le droit d'avoir ses croyancs, ses opinions et de faire élever ses enfants par gens qui lui plaisent.

Vous voulez—autre aspect de la même question—déchristianiser la France; mais il y a, non plus deux ou trois provinces, mais, disséminés sur tout le territoire, quinze millions d'individus, hommes et femmes, qui tiennent beaucoup à la religion chrétienne. Vous dites: "Qu'est-ce que cela nous fait Ils sont minorité, ils se soumettront." Il n'y a rien de plus inique que ce langage; c'est comme un langage de barbares vainqueurs dans un pays vaincu. Ces quinze millions sont si nombreux qu'ils pourraient former un peuple, voisin du nôtre. Diriez-vous dans ce cas. "Je les conquiers pour les déchristianiser. J'en ai le droit, parce que nous sommes plus nombreux qu'eux. Ils n'ont pas le droit d'être chrétiens, puisque par rapport à nous ils sont une minorité." Ce serait pas autre chose que le droit de la force; et précisément la théorie de la majorité souveraine en toutes choses, et le mépris absolu de la minorité n'est pas autre chose que le droit de la force, et appliqué à des compatriotes. C'est absolument monstrueux.

Et cela a une bien jolie conséquence. Ce système, inventé pour constituer l'unité morale du pays, *tend précisément à la détruire.* Comment voulez-vous que restent bons Français des gens qui trouvent dans la France un pays hostile, aussi hostile que le serait un pays étranger? Ils se désaffectionneront très rapidement et auront à l'égard du gouvernement les sentiments d'un peuple vaincu pour un peuple vainqueur, puisqu'ils seront traités exactement comme l'est par un peuple vainqueur un peuple vaincu. Le gouvernement ne veut pas qu'il y ait "deux Frances". Il ne veut pas. Et *c'est lui qui les fait.* Et plus il en trouve deux, faites par ses soins, plus il s'acharne à prendre des mesures qui en feront deux toujours plus distinctes, plus séparées et plus hostiles. Voilà les beaux fruits de la politique qui consiste dans le mépris des minorités...

Il faut respecter les minorités, considérer qu'elles ont le droit à la vie, qu'elles ont le droit d'être et qu'elles sont quelque chose dont on a le devoir de tenir compte.

Emile Faguet.

MARIAGES MIXTES

Le mal des mariages mixtes, qui a causé de si douloureuses pertes à l'Eglise catholique en Amérique, commence à se faire sentir dans l'Ouest et si fortement que les autorités religieuses ont cru de leur devoir de le signaler à la vigilance des fidèles. Mgr l'Archevêque avait, maintes fois, dans des instructions, dénoncé les mariages mixtes. Dans sa dernière circulaire au clergé il revient sur cette question et détermine les conditions nécessaires à une dispense de mariage mixte.

Nous détachons de cette circulaire, le passage suivant:

"Nous commençons, avec raison, à Nous alarmer du grand nombre de dispenses de mariages mixtes que l'on Nous demande à Winnipeg.

Nous comprenons que cette ville centrale qui est la grande métropole de l'Ouest Canadien attire beaucoup d'étrangers; mais Nous considérons comme un abus intolérable le fait que les parties s'y rencontrent de diverses parties du Canada, des Etats-Unis et même de l'Europe, et qu'elles demandent à court délai, une dispense de mariage mixte, alors même qu'elles n'ont aucun certificat de leur curé respectif.

De plus, le grand malheur des mariages mixtes vient de ce que la partie catholique trop faible, trop intéressée, ou trop peu convaincue, n'ose pas même faire connaître à l'avance les restrictions et les conditions que l'Eglise apporte à la dispense requise.

En conséquence, Nous réglons que le prêtre qui demandera une dispense de mariage mixte devra donner à l'avance une série d'instructions religieuses à la partie protestante, sur le décalogue, sur le symbole des apôtres et sur les sacrements; en un mot sur tout le cathéchisme. Le prêtre spécifiera dans sa demande écrite de dispense combien d'instructions ont été données, *onerata super hoc conscientia sacerdotis.*

Si aucune instruction n'a été donnée, soit faute de temps, soit à raison d'un refus, il sera inutile, désormais de Nous demander une dispense comme par le passé.

Il faudrait que chaque curé rappelle du haut de la chaire, au moins deux fois l'an, le dimanche avant Noël et le dimanche avant Pâques, cette règle que Nous faisons, et qu'il avertisse, en particulier, les parties intéressées, quand elles se présenteront."

La Réponse du Crucifix

En expirant sur l'arbre affreux du Golgotha,
De quel regret ton âme, ô Christ, fut-elle pleine?
Etait-ce de laisser Marie et Madeleine
Et les autres, au roc où la Croix se planta?

Quand le funèbre choeur sans Toi se lamenta,
Et que les clous crispaient tes mains: quand, par la plaine,
Ton âme eut dispersé la fleur de son haleine,
Devançant ton essor vers le céleste Etat;

Quel fut ce grand espoir de tristesse infinie
Qui s'exhala de toi lorsque, l'oeuvre finie,
Tu t'apprêtais enfin à regagner le but?

Me dévoileras-tu cet intime mystère?
—Ce fut de ne pouvoir, jeune homme, le fiel bu,
Serrer contre mon coeur mes bourreaux sur la Terre!

EMILE NELLIGAN.

Tristesse Naive

Dans la grande pièce au décor nouveau
Où reposait sa femme ensevelie,
L'habitant pleurait et, dans son cerveau
Trouble, passait comme un vent de folie.

A ses fils, avant qu'elle aille au tombeau,
Il disait, montrant sa pauvre Julie:
"On n'a jamais vu, dans notre hameau,
D'épouse et de mère plus accomplie.

Hélas! on peut bien avoir du chagrin
De la perdre, mes enfants... puis soudain,
D'une voix plus solennelle et qui tremble,

A Madelon, la plus vieille: "Faudrait
Soigner Caillette et le petit goret.
Pourquoi se laisser mourir tous ensemble?

ENGLEBERT GALLEZE.

DECLARATION

Nous reproduisons du *Manitoba* le texte du discours que prononça M. Joseph Bernier, secrétaire-provincial, élu par acclamation mercredi dernier.

"Messieurs les électeurs du comté de Saint-Boniface, je vous remercie du plus profond de mon coeur de la marque de confiance que vous venez de me donner. Je suis, par la volonté unanime de mon fidèle comté de Saint-Boniface, pourvu d'un mandat de député—et cela malgrè les attaques réitérées qui ont été faites contre moi par des groupes qui ont cependant des mentalités différentes.

J'ai gardé le silence devant ces attaques et devant les menaces qu'on me faisait en certains quartiers; je voulais laisser au comté de Saint-Boniface de répondre pour moi. La réponse, tout le pays la connaît maintenant.

L'élection terminée, on ne m'accusera plus de parler parceque j'y suis obligé par des menaces. Et, non pas pour ceux qui m'ont sommé cavalièrement de parler, mais pour mes amis, qui ont cru à mon honorabilité et ont eu confiance en moi à cause de mon passé, je déclare que mon entrée dans le gouvernement Roblin n'est le résultat d'aucun compromis. Mes idées et mes principes sont les mêmes qu'ils ont toujours été. Le gouvernement Roblin ne se compose pas d'esclaves; en m'invitant à faire partie de son cabinet sir Rodmond Roblin ne m'a pas plus obligé à renoncer à mes idées qu'il n'a demandé à mes collègues de renoncer aux leurs.

Ministre, je suis, comme lorsque j'étais simple député, défenseur déterminé de la constitution de mon pays. Je fais partie d'un groupe d'hommes qui désirent la justice pour tous, le respect de toutes les croyances et de toutes les races, le respect de la vraie liberté à l'ombre du drapeau britannique."

TROISIEME LANGUE CLASSIQUE

Nous commençons avec le présent numéro la publication de l'importante étude du R. P. Théophile Hudon s.j. sur "Le français, troisième langue classique."

L'auteur y développe la thèse que le français est la troisième langue classique, "celle dont la suprémacie s'affirme avec la même maîtrise que jadis le grec ou le latin."

Nous assistons aux premières conquêtes du français et à ses débuts hors de France. Puis c'est la série de ses triomphes sur les langues étrangères et le pourquoi de ses victoires.

Le R. P. Hudon s.j. établit les titres de la langue française à servir de lien entre les differets peuples de l'Europe. Elle le doit à ses qualités phonétiques et à sa merveilleuse clarté.

Le français est une langue éminemment scientifique et qui s'adapte à tous les domaines de la science.

* * *

La dernière partie de cette étude où le R. P. Hudon étudie la situation du français à l'heure présente et les perspectives que lui promet l'avenir est des plue attachantes et des plus instructives.

Elle constitue une éclatante réfutation de tous ceux qui crient à la décadence de la langue française et à la prééminence de la langue anglaise ou de la langue allemande.

Le Père Hudon fait une revue du français en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique Méridionale. Il note ses faciles progrès dans tous les pays de même qu'il indique nettement la résistance qu'y rencontre ses rivaux.

Cette étude se clot sur un exposé des chances du français et une défense de la langue que nous parlons au Canada.

* * *

Nous recommandons à nos lecteurs—surtout aux jeunes—la lecture de ce travail. Ils y trouveront une réponse toute prête à des objections qu'on leur fait souvent contre notre parler de même que des raisons de fierté nationale et d'espérance.

Tout ce qui s'élève semble à la plupart des hommes, qui sont logiques et simples, monter par une force active et personnelle. Leur oeil respectueux distingue mal à ces hauteurs et prend parfois pour des aigles, portés aux nues par de puissantes ailes, les cerfs-volants dont l'ascension n'exige que peu de vent et beaucoup de ficelle.

L'histoire est complète quand elle montre aux hommes, dans la clarté des faits, l'évidence des devoirs.

L'ordre ne s'établit pas de lui-même, et, même pour être libre, il faut avoir des chefs.

Le Français Troisième Langue Classique

Je me propose de vous entretenir de la langue française, l'une des plus belles que le genre humain ait entendue.

Elle est, comme le disait récemment un journaliste parisien, la troisième langue classique, celle dont la suprématie s'affirme avec la même maîtrise que jadis le grec ou le latin. (1)

Sans doute il se rencontre des esprits faux et des coeurs secs pour renier le parler des ancêtres; ils ne méritent pas qu'on s'y arrête, car ces sophistes recueillent moins d'éloges que d'avanies.

Nous aimons donc notre langue française parce que c'est notre langue: c'est la raison générale.

Nous l'aimons aussi pour d'autres motifs: la suprématie du français dans le passé, (4) comme sa suprématie actuelle qu'elle conservera, nous l'espérons, ne nous laissent pas indifférents.

Nous aimons encore la langue française à cause de sa rare perfection et de la beauté littéraire des chefs d'oeuvre qu'elle a produits, patrimoine commun de tous les Français de l'univers. Ces raisons spéciales serviront de thème au discours qui va suivre.

I.

LA LANGUE D'OIL OU FRANCAISE.

Sans entrer dans une discussion qui est au-dessus de ma compétence, sur les origines de la langue française, je dirai qu'à un moment de l'histoire, la France se divisa en deux principautés, l'une au midi, appartenant à la langue d'oc ou provençale, organe des troubadours, l'autre, au nord, où régnait la langue d'oil ou française, employée par les trouvères.

La première débuta brillamment, et l'on put croire qu'elle finirait par l'emporter. Peu à peu, pourtant, la langue d'oil prit le dessus, et grâce aux rois de France, réduisit la langue provençale au rang de dialecte populaire. Cette dernière ne s'effaça pas. Une renaissance inespérée l'attendait au XIXe siècle; je rappellerai le mouvement des "félibriges", à la tête desquels marchèrent Roumanille et le sublime Mistral, qui, pour sa part, créa Mireille, dotant la France de l'épopée si longtemps attendue. (5)

DEBUTS HORS DE FRANCE.

Une fois maîtresse du territoire français, la langue française passa la frontière. (6)

Un fait saute aux yeux: la popularité du français à l'étranger, manifeste déjà en plein moyen-âge, persistante jusqu'à nos jours, malgré certains désavantages apparents sur lesquels nous reviendrons.

Et d'abord, dès le XIIe siècle, le français domine en Angleterre; les rois n'entendaient, tout au moins ne parlaient que cette langue, au point que le vainqueur de Créey, Edouard III, ne parvint pas dans une circonstance solennelle, à reproduire correctement, une phrase anglaise."

Devant les tribunaux, l'usage du français dura jusqu'au XVIIIe siècle; les lois se rédigent vers 1490, en français ou en latin à l'excusion de l'anglais.

Dans les réponses (answers) du Parlement, l'anglais s'emploie pour la première fois, en 1404, seulement, et, les procès-verbaux ne se tiennent en anglais, qu'à partir de Henri VI. (7)

En Italie, au moyen-âge et jusqu'au XVIe siécle, la vogue du français relègue le toscan à la seconde place, si bien que Marco Polo préfère rédiger ses relations de voyage en français tandis que Brunetto Latini exalte "la parleure dilettable" de la langue française.

En Allemagne, à la même époque, les personnes de haut parage, familiers avec l'idiome français le considèrent comme le complément de toute éducation libérale.

Jusqu'au XIVe siècle, le français demeure aux Pays-Bas, la langue non seulement de la chancelerie, mais des abbayes, des fonctionnaires subalternes et même des particuliers. (8)

A partir de Louis XIV, l'emprise du français s'affirme en Europe, incontestée. En 1800, cette prédominance est telle que l'Académie de Berlin mettait ce sujet au concours: "de l'Universalité de la langue française". Elle décerna la palme au discours, devenu classique, de Rivarol, hommage d'autant plus flatteur, que décerné par des Allemands.

Comment et pourquoi prévalut le français? Nous allons tâcher de l'expliquer.

SUR L'ALLEMAND.

Pourquoi sur l'Allemand? J'énumérerai, à la suite, les principales raisons.

Au XVe siècle et au XVIe, les Allemands ne se glorifiaient d'aucuns chefs d'oeuvres dignes de fixer l'attention des nations voisines. Klopstock mourut à l'aurore du XIXe siècle où parurent Goethe et Schiller.

Le latin fascinait autant que jamais les Allemands qui se piquèrent toujours d'être des savants en US.

Le vocabulaire allemand n'avait rien de commun avec celui des langues romanes, dérivées du latin, de sorte que les nations latines, France, Italie, Portugal, Espagne, dont l'influence rayonnante illuminait l'Europe, ne se sentaient guère d'inclination pour la langue des Germains.

En outre, ce vocabulaire, à cause de sa richesse excessive, rebutait ces mêmes nations. Il faut en dire autant de la langue anglaise, dont l'immense dictionnaire, sujet d'orgueil pour les fils d'Albion, déconcerte au premier abord, quiconque entreprend l'étude de l'anglais.

La prononciation allemande avec ses sons rauques, gutturaux, si rudes aux oreilles délicates des nations latines, éprises d'émissions de voix douces et caressantes, ne pouvait prétendre rallier de nombreux suffrages.

Si l'âpreté du son choquait l'oreille, combien les caractères gothiques, aux formes cabalistiques, étranges déroutaient l'oeil formé dès longtemps à la typographie ordinaire, si nette, si facile, si élégante, si simple! Je n'entends point blâmer les Allemands de s'agripper aux traditions, mais ce qui développe l'esprit national dse uns réagit sur les autres en sens contraire.

La construction grammaticale si compliquée offrait une difficulté non petite, surtout aux admirateurs de la lumineuse clarté et de la méthode limpide, propre à la langue française. On reprochait à ces phrases savantes mais interminables, d'envelopper je ne sais quel esprit nébuleux, que les Allemands qualifiaient de profondeur, et que beaucoup, à tort ou à raison, n'apprécient pas à sa juste valeur.

On connaît la boutade de cet Allemand—boutade inventée peut-être par un Français: "J'attends, disait-il, la traduction de mon livre en français, pour le comprendre!" Il ne faut pas attacher trop d'importance à un mot piquant, mais, celui-ci répond à l'impression des gens studieux qui pensent qu'une syntaxe abstruse embrume ou enténèbre la pensée.

Il existait en Allemagne plusieurs dialectes vivaces, de force égale; il aurait fallu que l'un d'eux prédominât, par exemple, le saxon, avant de franchir les frontières, comme il arriva en France, où les patois s'effacèrent devant le français.

En outre, l'Allemagne ne jouissait pas encore de l'unité politique. D'aucuns soutiennent que Napoléon I en fut le premier et inconscient agent. Ce ne serait pas la première fois que des hommes publics auraient travaillé à des résultats qui dépassèrent leurs prévisions et réalisé le mot profond de Bossuet ou de Fénélon: "L'homme s'agite et Dieu le mène."

Enfin, on éprouvait une si vive passion à l'endroit du français! L'allemand a reconquis ses droits et privilèges; toutefois, le français jouit toujours en Allemagne d'une estime singulière, si bien qu'on y étudie nos classiques comme des modèles de bon goût. (9)

SUR L'ESPAGNOL.

L'espagnol un instant, contrebalança l'influence du français. Sous le règne de Charles-Quint, la prépondérance politique de l'Espagne conspirait au succès de la langue espagnole, mais l'isolement géographique entravait son développement à l'étranger.

D'ailleurs, la brève efflorescence d'oeuvres littéraires exubérantes parut maigre au regard de la fécondité française, persistante et tenace. Le génie français éclipsa donc le génie espagnol auquel on reproche l'enflure et l'emphase déclamatoires, si distantes de la conversation, point de départ, semble-t-il, de la langue littéraire. (1)

SUR L'ITALIEN.

Les titres de l'Italien sont plus sérieux; examinons les raisons qui militent pour ou contre.

Rome, jadis le centre d'un empire gigantesque, projeta son influence sur le monde ancien. La lumière vacillante de la Rome païenne allait s'éteindre quand surgit, lumineuse, la Rome chrétienne. Il semble que la langue italienne aurait dû bénéficier de la situation. C'est le latin qui en profita, au point que des écrivains comme Dante et Pétrarque hésitèrent à se servir du toscan.

L'Italie, la première des nations modernes, arriva à la civilisation, ou si on le préfère, à une culture extraordinaire. Nous voulons parler de la renaissance du XVIe siècle, surtout à l'époque des Médicis, où la sculpture, la peinture, l'architecture prirent un merveilleux essor; c'est le temps de l'Arioste et du Tasse sans oublier ce géant précurseur qui domine de si haut la littérature italienne toute entière, le Dante, dont les stances depuis longtemps populaires en Italie, sont encore l'objet de la vive admiration des nations transalpines. Mais si l'Italie parvint la première à la culture humaniste, son brillant début n'eut pas de lendemain, car à la renaissance italienne succéda une prompte décadence. Dès le XVIe siècle, celle-ci s'accusait fatale. En outre, au dire de Rivarol, l'éclosion de ces chefs d'oeuvres semblait prématurée, puisque la France, l'Espagne et l'Angleterre "plongés dans l'ignorance" (2) ou du moins, ajouterai-je, n'ayant pas atteint un degré suffisant de maturité ne pouvaient se mettre à l'école de l'Italie.

Une autre cause. la prospérité commerciale, favorisait l'expansion de l'italien. Pise, Florence, Gênes, Venise initiaient les nations européennes—on l'oublie trop souvent—aux pratiques de la finance; ces fières républliques disposaient, pour l'époque, de capitaux quasi illimités; leurs relations s'étendaient jusqu'en Orient, tandis que l'Occident s'avouait leur tributaire. Par malheur, l'Italie, au contraire de la France, ne jouissait pas de l'unité politique, mais en proie aux dissentions intestines, subissait les ingérences successives de la France, de l'Allemagne ou de l'Espagne.

A SUIVRE.

---

(1) J'ai déjà donné en partie le travail qui va suivre, à l'académie Provencher, le 17 novembre 1910, lors du congrès pédagogique des instituteurs bilingues du Manitoba: Mgr Langevin était présent et M. Roger Goulet, inspecteur des écoles, présidait.

(2) J'ai consulté et mis à contribution les ouvrages suivants:
Rivarol: De l'Universalité de la langue française,
Brunetière: Une apologie de la langue française d'après un livre récent,
Revue des Deux Mondes, 1 juin, 1903.
Paul Leroy-Beaulieu: La langue française et les révolutions de l'Orient, Id, 15 avril 1909.
Gaston Boissier: Chamfort et l'Académie française, Id, 15 juillet, 1909.
J. Novicow: La langue auxiliaire du groupe de civilisation enropéenne, Id, 1 décembre, 1907.

M. Novicow avait déjà publié un ouvrage sur le même sujet; voici quelle fut l'appréciation de Brunetière. Etant d'un Russe, nous avons tout lieu de croire de tenir son apologie de la langue française pour impartiale, et ce Russe sachant l'allemand et l'anglais aussi bien que le français, nous avons lieu de la croire solide. Si M. Novicow connaît les qualités du français, il connaît aussi les défauts de notre langue; il connaît aussi les qualités de la langue de Shakespeare et de celle de Goethe; et les préférences qu'il exprime en faveur du français ne sont pas des préférences de son goût personnel ou de ses sympathies, mais les conclusions de ses expériences linguistiques et de la totalisation de ses observations raisonnées. Son apologie est d'un utilitaire.

(3) Je n'entends pas non plus en défendant le français, prêcher une croisade contre le légitime emploi de l'anglais, dont je me plais à reconnaître la nécessité.

On peut louer le français, sans pour cela déprécier les autres langues dont personne, raisonnablement, ne contestera les charmes mystérieux. S'il ne se trouvait plus d'Anglais pour admirer Shakespeare, ce serait trop malheureux, comme on regretterait de ne plus rencontrer d'Italiens qui chantât les strophes de Dante.

La littérature européenne possède des chefs-d'oeuvre, trésors du genre humain, et, l'on comprend que les peuples veillent avec un soin jaloux à la conservation des oeuvres nationales.

Que tout homme impartial descende dans son coeur, qu'il analyse ses sentiments intimes, et il s'apercevra combien intense, profond, sincère est son attachement à la langue maternelle.

Le Franco-Canadien ne fait pas exception à la règle: il aime la langue française, la trouve d'une douceur souveraine; il croit qu'il n'y renoncerait pas sans déchoir, ni mériter le mépris. (3)

(4) Avant même que le français fût parlé en Gaule, les Romains avaient été frappés de l'aptitude des Gaulois pour la parole. Diodore de Sicile et César en firent la remarque. Sallustre signale leur virtuosité dans l'art de dire: *argute loqui*. Les Canadiens ont hérité de leurs aïeux gaulois le goût des discours publics. tout à faît: on connaîtrait mal la force de résistance d'une langue, si l'on osait l'affirmer. Bien loin de disparaître, la langue provençale se réfugia au sein du peuple.

(5) J'espère un jour, si le temps inexorable me le permet, revenir sur ce phénomène extraordinaire du réveil de la musicale langue de Provence. Les Canadiens puiseront dans cette étude, de précieux encouragements, des leçons et des données sur l'avenir du français en Amérique.

(2) Avant la Renaissance, les Croisés portèrent en Orient, la langue et les productions de la France; des croisades, date le prestige des Francs en Syrie.

(7) cf. Revue Franco-Américaine—Janvier 1912. Errol Bouchette.

(8) Le français eut alors à soutenir, en Europe, la rude concurrence du latin, langue de l'Eglise, de la science, de la justice et en partie de l'administration.

(9) On parlait le français à la cour de Frédéric II qui se piquait, non sans raison, de savoir notre langue; les railleries de Voltaire, probablement injustes, n'ont pas détruit l'impression contraire. Bismark possèdait à fond, la langue française et pouvait se renseigner sans l'intermédiaire de traducteurs officieux.

(1) Nous serions injuste, si nous n'ajoutions que dans les champs de l'ascétisme, la langue espagnole bat la marche, mais ces ouvrages ne s'adressent qu'à une élite, et encore exclusivement catholique, ce qui de fait, restreint les chances à l'universalité; car c'est un axiome, qu'une langue se répand d'autant plus qu'elle répond à des besoins complexes.

(2) Rivarol.

DANS LE MONDE

UN COMBAT DE NUIT DEVANT SCUTARI.

Le "Corriere della Sera", de Milan, continue la publication de fragments du journal de son correspondant à Scutari. Les récits de M. Gino Berri couvrent la période où les assauts des positions turques, à l'est et au sud, furent les plus acharnés. Les assaillants monténégrins et serbes, les défenseurs turcs et bachi-bouzouks albanais y déploient des efforts surhumains de courage et d'endurance. Ce ne sont que prise et reprise de tranchées au milieu d'affreuses scènes de carnage dont quelques-unes suffiront à donner une idée de ce que fut cette série de six jours et six nuits de lutte sans répit.

Ce qui suit se rapporte à un combat de nuit dans les tranchées de Stoï, devant la colline Bardanjoli, à l'est de Scutari, dont les Monténégrins s'étaient emparés et que les Turcs reprennent:

Nombreux sont ceux qui tombent sous les coups de feu ou percés par les baïonnettes de leurs propres camarades. Les Turcs, pour se reconnaître, s'étaient donné un mot de passe, mais ce mot, crié dans la mêlée, fut compris des Monténégrins qui le prononcèrent à leur tour pour pénétrer dans les files de l'ennemi et y assouvir leur fureur. Des groupes qui, en avançant, se détachaient du gros des combattants, se trouvaient cernés et exterminés à la baïonnette. On décapitait, on tuait. Des blessés ont reçu dix, quinze, vingt coups de baïonnette. On a trouvé des morts qui semblaient n'être qu'une plaie, tant ils avaient été percés de coups. Quantité de blessés étaient achevés à coup de crosse ou fusillés à bout portant, le canon dans la bouche. Le tumulte était traversé par les appels déchirés des blessés. Un infirmier voit à terre un Turc et un Monténégrin étroitement enlacés. Il reconnait dans le Turc un musulman de Zadrina et se baisse pour le relever, mais le blessé refuse le secours.

—Pourquoi? demande l'infirmier.

—Parce que je veux rester ici avec mon ami que j'ai retrouvé après trois ans.

Les deux amis d'autrefois s'étaient jetés l'un contre l'autre et éventrés à coups de baïonnette. En tombant l'un sur l'autre ils s'étaient reconnus, s'étaient donné le baiser de paix et ils étaient là embrassés, attendant la mort. Le Monténégrin ne donnait déjà plus signe de vie, mais son bras restait noué autour du cou du musulman. L'infirmier passa son chemin.

On a trouvé, ce matin, les deux amis morts encore embrassés. Tous les soldats sont allé les voir. Puis on a creusé une fosse là tout près et on y a enterré les deux cadavres toujours serrés l'un contre l'autre.

Le lendemain, comme la bataille dure toute la journée, le commandant de place somme la population masculine de se porter aux tranchées. Ceux qui n'ont pas d'armes iront relever les blessés.

Les blessés défilent sans discontinuer. Les rues en sont pleines. C'est une procession interminable de civières, de chars, de chevaux et d'ânes. Beaucoup de blessés poussent des cris de douleur. Les hommes atteints par les gros projectiles sont plus nombreux que ceux qu'ont frappés des balles. Dans presque tous les hôpitaux on déclare que la grande majorité des blessures sont produites par les shrapnels qui font d'affreuses déchirures, presque toujours fatales à raison de l'hémorrhagie ou de l'infection qu'elles déterminent.

Plusieurs blessés meurent pendant qu'on les transporte. Un bachi-bouzouk hurlant de douleur, le ventre déchiré par un éclat de shrapnel, était apporté à la ville sur une civière. Mais ses souffrances étaient trop grandes. Ses mains découlaient du sang des morsures qu'il se faisait dans les spasmes de douleur. Arrivé sur le pont provisoire du Kiri, il sauta dans la rivière. Sous le choc qu'il donna en s'élançant soudainement hors de la civière, les quatre porteurs tombèrent par terre. Ils se relevèrent en hâte et regardèrent dans la rivière, mais le corps avait disparu. Alors, avec leur brancard vide, ils retournèrent chercher d'autres blessés.

INVENTION FRANCAISE.

Paris, 18 mai.—On parle beaucoup d'un remarquable téléphone double qui a été présenté à l'Académie des sciences par le professeur d'Arsonval. Il a été inventé par le docteur Jules Glover, le médecin du Conservatoire.

En recherchant la cause pour laquelle les sons de la voix étaient généralement transmis imparfaitement par les téléphones à longue distance, le docteur Glover a été frappé par ce fait que les sons de la voix venaient du larynx, en arrivant au palais, étaient séparées en deux courants, dont l'un sortait de la bouche et l'autre du nez. Un transmetteur idéal doit prendre également les deux courants de son, mais ce n'est pas le cas avec les appareils ordinairement en usage.

Le docteur Glover inventa un étrange récepteur avec un microphone supplémentaire placé à angle obtus de celui habituel, de telle manière qu'il se trouve placé immédiatement sous le nez en s'en servant.

LE GOUVERNEMENT MEXICAIN.

Washington, 18 mai.—L'ambassade mexicaine a annoncé ce soir qu'elle avait reçu communication du ministre des affaires étrangères que la Russie et le Japon reconnaissaient officiellement le gouvernment de Huerta.

L'Allemagne, l'Italie et les Etats-Unis sont les seules grandes puissances n'ayant pas encore envoyé leur réponse.

LE PARTI CATHOLIQUE ITALIEN.

Il va s'augmenter d'une centaine de membres aux prochaines élections.

Rome, 17 mai.—D'après des calculs officiels, le parti catholique, qui est composé de quinze membres seulement va être augmenté aux prochaines élections de plus de cent. Ceci est dû au suffrage universel que les socialistes revendiquaient depuis si longtemps et qu'ils ont obtenu, croyant que c'était une grande victoire pour eux.

LE MAINTIEN DE LA CLASSE SOUS LES DRAPEAUX.

Quatre cents millions sont nécessaires pour faire face aux dépenses qu'entraine cette mesure.

Paris, 17 mai.—Au conseil de l'Elysée, M. Etienne, ministre de la guerre, d'acord avec M. Klotz, ministre des finances, a soumis à ses collègues du cabinet le projet des dépenses qu'entraîne le maintien de la classe sous les drapeaux.

Une somme de 400 millions de francs sera nécessaire, dit-il, pour subvenir aux dépenses pour une année. Après avoir entendu les arguments du ministre de la guerre, les ministres décident qu'on demandera, lundi prochain, à la chambre, le vote de cette somme. Un projet nommant sous-lieutenants des Saint-Cyriens avant l'expiration de leurs années d'école, sera également soumis à la chambre lundi prochain.

M. Pichon avait précédemment exposé la situation extérieure et M. Ratier, ministre de la justice, avait soumis un projet tendant à faire du recel un délit spécial et non de complicité. Il a été autorisé à le soumettre à la chambre.

LE ROI DE SERBIE ABDIQUERAIT?

Il se retirerait à Genève

Genève (Suisse), 19 mai.—Le roi Pierre de Serbie a l'intention d'abdiquer le plus tôt possible après la signature du traité de paix entre les Etats balkaniques et la Turquie.

Il reviendra à Genève où il a vécu de longues années avant d'être appelé au trône de Serbie, après l'assassinat du roi Alexandre et de la reine Draga en 1903.

Les intentions du souverain ont été connues par ce fait que son envoyé est arrivé ici aujourd'hui pour chercher une résidence pour sa majesté. Le prince héritier Alexandre et le prince Georges, les fils du roi, ont fait leurs études dans cette ville et le roi, alors prince Karageorgevitch, s'était fait à Genève beaucoup d'amis avec lesquels il correspond régulièrement.

La santé du roi Pierre, qui est âgé de 69 ans, est très ébranlée; on en attribue la cause à la récente guerre avec la Turquie. Le roi désire finir paisiblement ses jours en Suisse au milieu de ses nombreux amis.

ON RAPPELLE PORFIRIO DIAZ.

Une délégation mexicaine arrive à la Corogne

La Corogne (Espagne), 19 mai.—Le steamer "Ypiranga", qui avait quitté Vera Cruz le 23 avril, est arrivé ici aujourd'hui ayant à bord une délégation mexicaine.

Cette délégation est venue pour persuader au général Porfirio Diaz, l'ancien président du Mexico et de reprendre le gouvernement du pays.

UNE ERREUR FATALE.

Un banquier qui a avalé du poison attend stoïquement la mort.

Macon (Georgie), 18 mai.—Un banquier de cette ville, M. B. Saunders Walker jr. commit mercredi dernier une erreur qui lui coûtera la vie.

Au lieu d'avaler ce qui lui avait été prescrit, M. Walker avala du bichlorure de mercure. La dose était minime, mais n'en produisit pas moins des troubles graves qui amenèrent le banquier à reconnaitre son erreur.

Plusieurs médecins appelés aussitôt ne cachèrent pas à M. Walker leur impuissance à arrêter les effets du poison et lui annoncèrent qu'il devait se préparer à la mort.

M. Walker fut, comme bien on pense, fort étonné d'entendre cette sentence de mort; il se montra pourtant courageux et commença ses préparatifs.

Jeudi soir il se rendit à un banquet organisé par les banquiers de la ville. Vendredi il reçut chez lui tous ses amis et leur fit ses adieux. Samedi, il fit son testament.

M. Walker a souffert pendant les premières heures qui ont suivi l'absorption du poison, mais la douleur a disparu depuis. Ce malade, dont l'état est désespéré, semble jouir d'une parfaite santé; il est simplement un peu pâle.

Entouré de sa famille éplorée, il attend, stoïque, que l'instant suprême arrive. Déjà, des évanouissements sont survenus et maintenant il n'en a plus, disent les médecins, que pour vingt-quatre heures à vivre.

LE RESPECT DU SABBAT

Un incendie qui rend 8,000 personnes sans abri.

Pressbourg (Hongrie), 18 mai.—C'est dans le Ghetto de cette ville, et non à Budapest, comme il a été annoncé par erreur, que s'est déclaré l'incendie par suite duquel 8,000 personnes se trouvent maintenant sans abri. L'extension de cet incendie aurait pu être considérablement amoindrie sans une rigoureuse observation par les habitants des lois religieuses des Juifs orthodoxes, qui interdit tout travail le jour du Sabbat.

Ils ne consentirent à sauver les femmes et les enfants qu'après que le chef rabbin eut donné la dispense nécessaire.

Le Ghetto, qui était le plus ancien d'Europe, a été complètement détruit.

Pendant que les maisons brûlaient, les habitants se tenaient auprès et regardaient les flammes dévorer tous leurs biens, mais se refusaient obstinément à prêter la main pour éteindre le feu.

LES REMORDS D'UN CRIMINEL.

Il quitte la république argentine pour venir expier en France un crime commis il y a quinze ans.

Carcassonne, 22 mai.—Miquel Vallespi, revenu dernièrement de la république argentine pour se constituer prisonnier en déclarant qu'il voulait être guillotiné pour le meurtre d'une femme commis il y a quinze ans, a été remis en liberté aujourd'hui.

Vallespi raconta son histoire à la cour d'assises et dépeignit les remords qui l'obligèrent à abandonner une situation prospère en Argentine pour venir expier son crime en France. Le jury, sans quitter son banc, s'est prononcé en faveur de l'acquittement au milieu des applaudissements de l'assistance.

Le crime produisit une grande sensation en France à l'époque et Vallespi qui était soupçonné d'avoir tué la femme disparut. Il fut jugé et condamné par défaut à la peine de mort.

UNE VOISINE DANGEREUSE.

Le génie fait sauter le sommet d'une montagne qui menaçait Tormery, en Savoie.

Chambéry, 22 mai.—Les soldats du génie ont fait sauter aujourd'hui le sommet d'une montagne représentant environ 86,000 mètres cubes de roc, qui menaçait d'engloutir le village de Tormery (Savoie).

Neuf cents livres de dynamite ont été employées.

Avant de mettre le feu à la fusée les habitants du village s'étaient réfugiés avec leurs animaux sur les collines avoisinantes.

LE MIKADO GRAVEMENT MALADE.

Yoshihito a contracté une pneumonie.

Tokio, 22 mai.—Les Japonais ont été douloureusement surpris ce soir par la publication du bulletin officiel suivant, émanant du palais impérial.

L'empereur est alité ayant contracté une pneumonie. Son état n'inspire pas d'inquiétude, mais sa température est très élevée.

Le bulletin est signé de huit médecins de la cour.

L'empereur a déjà souffert des poumons et au cours d'une attaque, en 1908, son état avait été jugé très grave.

Le mikado, qui avait succédé à son père le 30 juillet 1912, est âgé de 34 ans. Il a trois fils dont le plus âgé est le prince héritier Huohito qui n'a que 12 ans.

LE SERUM FRIEDMAN.

Un autre malade vient de mourir

On annonce de Groversville, localité voisine d'Albany, que Morris Rosenthal, épicier, l'un des malades soignés d'après la méthode du docteur Friedmann, est mort mercredi, cinq semaines après l'injection du sérum. C'est le deuxième décès de cette semaine et le quatrième depuis que le docteur Friedmann donna pour la première fois des soins à des tuberculeux, au mois de mars.

Rosenthal était l'un des premiers malades qui se précipitèrent à Providence, quand le docteur Friedmann, sur l'invitation du gouverneur du Rhode Island, se rendit dans cette ville. Ce malade était même patronné par le gouverneur Sulzer qui avait demandé lui-même au docteur Friedmann de le soigner.

Rosenthal était plein d'enthousiasme et pendant les trois semaines qui suivirent l'inoculation son état s'améliorait très sensiblement. Quand le mieux disparut et que la maladie reprit son cours, Rosenthal refusa de voir un médecin tant était grande sa foi dans le nouveau remède. Mais le malheureux dut finir par se rendre compte que son mal empirait chaque jour et que rien ne pouvait plus le sauver.

QUATRE NOUVEAUX CUIRASSES SERONT LANCES EN OCTOBRE.

Paris, 20 mai.—Au cours des débats sur le budjet de la marine au sénat, M. Pierre Baudin, ministre de la marine a parlé des progrès remarquables faits par la France pour le développement de ses forces navales.

Le ministère de la marine est en avance de trois ans sur le temps accordé pour exécuter le programme du gouvernement. Quatre nouveaux cuirassés seront lancés au mois d'octobre et les travaux seront poussés avec la même rapidité en 1914. Des soins tout spéciaux sont apportés à l'armement.

DESASTRE ITALIEN.

Chiasso, Suisse, 26 mai.—La sévère censure établie par le gouvernement italien sur toute nouvelle concernant la défaite des troupes italiennes à Sidi Garba, le 16 mai, ne permet que d'obtenir très difficilement des détails sur les revers de son armée.

On sait cependant que les Arabes ont savamment préparé le guet-apens où sont tombés les Italiens. Les troupes italiennes, fortes de trois mille hommes, étaient partagées en trois détachements et possédaient quatre canons.

Les Arabes réussirent à isoler chaque colonne et firent pleuvoir sur elles une terrible fusillade.

Les Italiens firent preuve d'un admirable courage. Certaines compagnies ont perdu tous leurs officiers. Le général italien Canbretti, de retour à Derna, a déclaré que c'avait été la plus sanglante journée de la guerre italo-turque.

Les pertes italiennes sont estimées à mille hommes.

LA SUCCESSION DE LEOPOLD II.

Le gouvernement va accorder aux filles du feu roi une somme de quatre millions.

Bruxelles, 21 mai.—Bien que les trois filles de feu roi Léopold de Belgique aient perdu le procès contre l'Etat relatif à leur revendication des propriétés du Congo évaluée à près de soixante-dix millions de francs, le gouvernement admet qu'elles ont droit à quelque compensation.

Le ministre des colonies et les représentants des princesses sont arrivés à un arrangement par lequel une partie de la succession paternelle leur reviendra. La somme n'a pas encore été fixée, mais on sait qu'elle approchera de quatre millions de francs.

LA TYRANNIE PRUSSIENNE.

La chambre d'Alsace-Lorraine proteste contre les mesures législatives proposées par le gouvernement

Strasbourg, 22 mai.—La chambre d'Alsace-Lorraine a adopté aujourd'hui à l'unanimité une résolution condamnant énergiquement les efforts du gouvernement impérial pour faire appliquer des mesures législatives exceptionnelles en Alsace-Lorraine, lesquelles pourront compromettre le développement des deux provinces. Un vif débat a précédé l'adoption de la résolution et une interpellation.

La loi proposée tend à donner au statthalter tout le pouvoir de supprimer toute société considérée comme menaçant la sécurité et l'ordre public en Alsace-Lorraine ainsi que le droit d'empêcher la circulation des journaux publiés en langue française.

La résolution adoptée demande au reichstag de rejeter le projet de loi.

UNE ILE QUI REPARAIT.

Elle fut submergée au commencement du deuxième siècle.

Athènes, 21 mai.—Une île, submergée, découverte récemment près de Lemnos, a été identifiée, par un archéologue du gouvernement, comme l'île de Chryssis, qui fut submergée au commencement du deuxième siècle de l'ère chrétienne.

DECOUVERTE ARCHEOLOGIQUE EN ALLEMAGNE

Une urne contenant des bijoux du 8e siècle avant Jésus-Christ.

Berlin, 20 mai.—Une urne, contenant une collection d'objets en or, que les experts attribuent aux 7e et 8e siècles avant Jésus-Christ, a été découverte aujourd'hui, en creusant un puits, près d'Eberswald, à environ 15 kilomètres de Berlin.

Le Marché Agricole

Mai	95⅛s	95⅛s	94⅝a	95⅛b
Juillet	95⅝s	95⅝s	94⅛s	95⅛s
Octobre	90⅞s	90⅞s	89⅞s	90⅞s
Mai	34⅞b	35s	34⅞a	35b
Juillet	36¼b	36⅛s	36⅛s	36⅛b
Mai	116a	115⅝s	115⅝a	115⅝b
Juillet	118⅝a	118⅝s	117⅛s	117⅛b
Oct	120s	120¼b	119⅞a	119⅞a

No. 1 Northern	95	94¼
No. 2 Northern	92	91¼
No. 3 Northern	87¾	87¼
No. 4	84	83¼
No. 5	74½	74½
No. 6	71	70½
Fourage	58	58
No. 1 Rejected Seeds	89	87½
No. 2 Rejected Seeds	86	85½
No. 3 Rejected Seeds	81¾	81
No. 3 Tough	82	....
No. 4 Tough	76¾	....
No. 1 Red Winter	96	95¼
No. 2 Red Winter	93	92¼
No. 3 Red Winter	88¾	88¼
No. 4 Red Winter	84½	83½
No. 2 C. W.	34¾	34⅝
No. 3 C. W.	32	32
Ex. 1 Feed	34¾	34½
No. 1 Feed	33¾	33⅝
No. 2 Feed	31¾	31½
No. 3	47½	47¼
No. 4	46½	46½
Rejected	42	42
Feed	42	42
No. 1 N. W. C.	115	116¼
No. 2 C. W.	113	114¼
No. 3 C. W.	105	106

BESTIAUX.

Prix: livrés, nourris et abreuvés.

Taureaux de choix. Prix	$7.50 à $7.75
Bonnes vaches et génisses. Prix	$6.50 à $6.75
Vaches ordinaires. Prix	$3.00 à $3.50
Boeufs de première qualité. Prix	$4.75 à $5.00
Boeufs, qualité ordinaire. Prix	$3.50 à $4.00
Vaches laitières, première qualité. Prix	$50.00 à $65.00
Vaches laitières, moyennes. Prix	$35.00 à $45.00

VEAUX.

Veaux de choix. Prix	$7.00 à $7.50
Bons veaux, pesants. Prix	$5.00 à $6.00

BREBIS.

Brebis de choix. Prix .$	$7.00
Brebis de choix pour boucherie. Prix	$5.00 à $6.00

PORCS.

Porcs de choix. Prix $	$9.00
Rough Heavies. Prix $	$8.00
Stage. Prix $	$5.00

PRODUITS EN GROS.

Beurre:—	
Beurre de choix	31—35
Beurre en briques séparées	25—26
No. 1	19—20
No. 2	16—18
Oeufs:—	
Absolument frais	18—19
Fromages:—	
Ontario (large)	15¼
Ontario (twins)	15½
Manitoba (large)	14½
Manitoba (twins)	15
Volailles:—	
Poulets, à la livre	14
Dindes, à la livre	16
Sucres:—	
Première qualité garantie	$5.15
Glacé	$5.75
En poudre	$4.95
En morceaux	$4.75

FLEURS.

Ogilvie Flour Mills Co:—	
Royal Household	$5.40
Glenora	$4.90
Manitoba Strong Bakers	$4.30
XXXX	$3.00
Lake of the Woods Milling Co.	
Five Roses	$5.40
Lake of the Woods	$5.10
Harvest Queen	$4.80
Medora	$4.00
XXXX	$3.00
Western Canada Flour Mills:—	
Purity	$5.40
Three Stars	$4.80
Battle Patent	$4.60
Maitland	$4.30
XXXX	$3.20
Medallion	$5.10

PATATES

Patates, au boisseau	35
A la charge	32

FOINS ET FOURRAGES

Mil No. 1	$21.00
Mil No. 2	20.00
Mil No. 3	$10—$12
Foin de hauteur No. 1	$14.00
Foin de hauteur No. 2	$13.00
Foin de hauteur No. 3	$8.00
Paille d'avoine	$6.00
Avoine, au boisseau	40
Blé d'Inde	70
Blé à nourriture, No. 4. La tonne	$30.00
Avoine écrasée, la tonne	$25.00

BLE D'INDE, FOURRAGES ET SONS.

Son	$16.00
Son (shorts)	$18.00

CHRONIQUE AGRICOLE

INFLUENCE DES ODEURS SUR LE LAIT.

On sait avec quelle facilité le lait, laissé au contact de l'air absorbe des quantités de poussières, de microbes et autres substances étrangères; mais, ce qu'on sait moins, c'est qu'il absorbe également les odeurs et les substances volatiles répandues dans le milieu ambiant.—Du lait qu'on laisse dans le voisinage d'une substance odorante, pendant quelques heures, s'en imprègne d'une façon très marquée es devient souvent impossible à boire. L'expérience a été faite avec les substances suivantes: eau de goudron, essence de térébenthine, gaz de houille, oignons, fumée de tabac, musc, assafoetida, camphre, poisson pourri, etc. Les échantillons de lait sont complètement imprégnés de ces odeurs au bout de huit heures, et ils les conservent pendant quatorze heures.

Or, même dans le pis de la vache, le lait peut contracter une mauvaise odeur par suite d'influences extérieures. Sous ce rapport l'action des aliments consommés est trop connue pour qu'il faille y insister. Mais ce qu'on ignore davantage, c'est l'influence des *odeurs respirées* par la vache.

Le journal de la *Société royale d'agriculture d'Angleterre* a publié sur ce sujet, il y a quelques années, un travail intéressant du Dr Vieth, où sont relatés des faits très curieux.

Douze vaches d'une ferme passaient à une certaine distance du cadavre d'un veau abandonné au bord du chemin, pour se rendre à l'endroit où s'effectuait la traite. Elles respiraient donc, chaque fois, pendant quelques instants, un air infect provenant de la putréfaction de ce veau. Or, cela suffit pour gâter non seulement le lait de ces douze vaches, mais encore celui de toutes les autres vaches du troupeau, au nombre 80, avec lesquelles les premières se trouvaient en contact au moment de la traite. L'enfouissement du cadavre fit disparaître immédiatement l'altération du lait.

Voici un autre fait analogue: Le lait d'un troupeau de 52 vaches dégageait une odeur intolérable. On en chercha la cause et l'on finit par découvrir dans un bois voisin où les vaches pénétrainet souvent, la carcasse d'un cheval qu'on avait jeté là au printemps. On enterra ce cadavre et, aussitôt, le lait reprit ses qualités normales.

Ce n'est donc pas sans raison que l'on recommande une extrême propreté dans les étables, une très grande pureté de l'air, le renouvellement de cet air dès qu'il est vicié. Ces précautions sont indispensables pour la bonne qualité du lait.

C'est pour la même raison que, lorsqu'on a désinfecté une étable à l'acide phénique (au gresyl, au lysol, etc.), il faut bien se garder d'y introduire sur-le-champ des vaches laitières, parce qu'alors leur lait consommé cru ou cuit provoque des nausées et même des vomissements. Il faut attendre la disparition des vapeurs phéniquées (crésylées ou lysolées).

CULTURE DES TOMATES.

Il n'y a, pour ainsi dire, pas de propriétaire de jardin ou de ferme, en climat tempéré, qui ne puisse cultiver des tomates avec plus ou moins de succès; mais le rendement et la qualité des récoltes produites par différentes personnes dans une même localité diffèrent considérablement. Ces différences sont dues à plusieurs causes dont les principales tiennent probablement aux variétés employées et aux méthodes de culture pratiquées.

Suivant les expériences conduites pendant des années à la ferme expérimentale d'Ottawa, l'Earliana dont il existe plusieurs sous-variétés est la meilleure variété hâtive, mais la Bonny Best, la Chalk's, la Early Jewel sont également de bonnes espèces hâtives. Parmi les variétés tardives se distinguent la Matchless Trophy, la Livingston's Globe et la Plentiful.

C'est le fruit précoce qui rapporte de l'argent. Dans cette culture on doit viser à la production de plants trapus et vigoureux qui auront déjà quelques fruits noués au moment du requipage en plein champ. Après la plantation, le travail consiste surtout à biner, ce qui doit se faire dans les deux sens de l'exploitation.

Pour protéger les plants de tomates contre les maladies (il en existe plusieurs), on les pulvérise avec de la bouillie bordelaise même s'ils sont encore tendres. Ces questions sont traitées au long avec beaucoup d'autres qui embrassent à peu près toute la culture de la tomate en serre, en jardin ou en plein champ, dans le feuillet No. 10 de la ferme expérimentale centrale, préparé par l'horticulteur du Dominion, M. W. T. Macoun. Cette étude sera envoyée gratuitement à ceux qui en feront la demande au bureau des publications du Ministère fédéral de l'agriculture, à Ottawa.

Sol et plantation.

C'est dans un sol chaud que les tomates réussissent le mieux, soit une bonne terre sablo-argileuse ou une terre légère, argilo-sableuse. Ce sol doit être modérément riche en principes fertilisants; s'il est trop azoté, le développement de la végétation est excessif; par contre, s'il est pauvre et léger, les fruits viennent plus vite mais sont moins nombreux; le mieux est donc d'avoir une terre modérément riche en azote, avec une teneur suffisante d'acide phosphorique et de potasse. Une terre qui a été fumée pour une culture précédente se prête habituellement bien à celle des tomates; elles réussissent généralement après le trèfle. C'est à chaque producteur qu'il appartient d'étudier ce qui manque à son sol. En tout cas, la préparation du sol doit être parfaite, comme pour les autres légumes.

La tomate étant une plante délicate, il ne faut pas la transplanter au grand air avant que tout danger de gelée soit écarté, c'est-à-dire entre le milieu de mai et la première semaine de juin, suivant les régions.

En grande culture, il faut planter à quatre ou cinq pieds d'espacement en tout sens, mais en culture potagère, comme on peut répieds suffiront pour les variétés hâtives et pour celles qu'on cultive sur tuteur; si l'on veut pouvoir circuler facilement entre les plants, on plantera à deux pieds et demi sur quatre pieds. On aura soin, en enlevant les plants de la couche chaude pour les repiquer, de ne pas secouer la terre qui est adhérente aux racines. C'est même là le grand avantage de tenir les plantes en pots ou en caisses; car on peut ainsi transplanter en plein air sans craindre le moindre arrêt dans la croissance de la plante; c'est une condition essentielle si l'on veut obtenir des fruits hâtifs. Au cas où les plants seraient trop allongés et effilés il faudra les planter plus profondément. Des racines ne tarderont pas à se former sur la partie de la tige enfouie. Autre avantage de cette méthode, les plants risquent moins d'être brisés par le vent. Enfin, au cas de gelée survenant après la plantation et détruisant les plantes à fleur de sol, il suffira d'enlever deux ou trois pouces de terre pour faire surgir bientôt de nouveaux rameaux; la plante ne tardera pas à reprendre rapidement sa croissance, et rien ne sera perdu. C'est là, en tous cas, une bonne méthode à employer dans les régions du nord, exposées à des froids de printemps rigoureux. Il est également recommandé de ramener la terre autour des plants pour les soutenir et les protéger contre les gelées.

Il arrive souvent que les vers gris font beaucoup de dégâts à l'époque de la plantation, aussi est-il bon de répandre sur la surface du sol, autour de chaque pied, du son empoisonné que l'on prépare de la façon suivante: on prend 50 livres de son que l'on humecte et que l'on sucre, puis on y ajoute 1-2 livre de vert de Paris en le mélangeant parfaitement. Les vers gris absorbent ce mélange et en meurent.

L'ETAT DES RECOLTES.

Une grande partie du blé ensemencé en automne a été grandement endommagée par l'hiver. —Les semailles dans les provinces de l'Ouest.

Le bureau du recensement et des statistiques vient de publier un bulletin sur l'état des récoltes et du bétail, le 30 avril, tel que rapporté par les correspondants agricoles du Canada. Il ressort que, dans la province d'Ontario, environ 18 pour cent, et, dans la province d'Alberta, environ 43.5 pour cent des étendues ensemencées de blé, l'automne dernier, ont été gaspillées par l'hiver. Ces taux représentent une déduction de 261,000 âcres sur une étendue totale de 1,086,800 acres.

Pour tout le Canada, l'état des récoltes représentait, au 30 avril de cette année, seulement 82 pour cent du total que donne une récolte complète, ou 101 pour cent de la production moyenne des quatre dernières années. L'année dernière, à la même date, les chiffres correspondants n'étaient que de 72.6 et 87 pour cent.

Les semences du printemps ont progressé dans la plus grande partie du Canada et étaient beaucoup plus avancées à la fin d'avril qu'à la même date de l'année dernière. Dans les Provinces Maritimes, les semences ne commencent pas avant mai, mais la température favorable fait présager un printemps hâtif. Dans Québec la température est aussi favorable et environ 12 pour cent des semences totales étaient terminées vers le 30 avril. Dans Ontario, les conditions sont plus variables, mais 40 pour cent des semences totales sont déjà terminées. Dans le Manitoba et la Saskatchewan, plus de 50 pour cent, et, dans l'Alberta, plus de 75 pour cent, du blé a été semé durant la température favorable du mois d'avril.

Pour Québec, Ontario et les trois provinces du nord-ouest, la proportion des semences terminées le 30 avril était de 43 pour cent pour le blé, de 20.5 pour cent pour l'avoine, de 13.7 pour cent pour l'orge et de 34.7 pour cent pour toutes les autres récoltes.

L'état du bétail reste généralement satisfaisant pour tout le Canada, la proportion des animaux en bonne santé étant de 90 pour cent.

ANIMAUX REPRODUCTEU

Distribution d reproducteurs de race par la division de l'industrie animale.

Le manque de reproducteurs de race est, à l'heure présente, un des obstacles qui s'opposent au développement de l'industrie animale, dans beaucoup de régions du Canada, et notamment dans les districts récemment colonisés. Reconnaissant ce fait, le ministère fédéral de l'Agriculture, a décidé de faire cette année, par l'intermédiaire de la division animale, une distribution importante d'animaux de race (étalons, taureaux, béliers et verrats). Le ministère prendra à sa charge le prix d'achat de ces animaux et les confiera aux organisations locales qui accepteront de se conformer à certaines conditions énumérées ci-dessous. En un mot, ces reproducteurs resteront la propriété du ministère, mais les sociétés locales seront responsables de leur entretien sous le contrôle des fonctionnaires de la division de l'industrie animale. Pour les étalons, les membres des sociétés devront également payer un droit destiné à couvrir une prime annuelle d'assurance.

Tous les animaux distribués seront achetés dans le pays et devront avoir été produits au Canada: on les prendra de préférence dans la province où ils doivent être placés. Ce sera une manière d'encourager les éleveurs canadiens et d'accroître leurs débouchés non seulement directement mais encore indirectement en faisant mieux connaître, dans tout le pays, la valeur des reproducteurs de race pure. Disons aussi que la division n'a pas l'intention de placer les animaux dans les régions où des particuliers possèdent déjà des mâles du type voulu de la même catégorie. Le but est plutôt d'aider les sections où manquent les reproducteurs mâles de race et d'encourager les nouveaux groupements ruraux à adopter des méthodes appropriées et intelligentes d'élevage.

Tous les taureaux achetés pour être distribués auront été préalablement soumis à l'épreuve de la tuberculine. On ne choisira de même que des étalons ayant subi une inspection vétérinaire rigoureuse ayant démontré qu'ils ont une constitution saine.

Pour profiter de cette offre d'assistance, les intéressés d'une même district devront d'abord s'organiser en une société locale à laquelle les reproducteurs en question puissent être confiés. Partout où il sera possible, un agent de la division sera mis à leur disposition pour les aider à compléter cette organisation nécessaire. Le commissaire de l'industrie animale, à Ottawa, fournira, sur demande, des renseignements complets au sujet des conditions dans lesquelles se fait cette distribution.

Point de vue américain.—Comme ça, vous n'approuvez pas les suffragettes de Londres?

"Je les connais très peu mais je ne puis croire de quelque valeur la femme qui ne peut dominer quelques hommes sans user de dynamite."

GLANURES

MILLIONS D'EPINGLES.

En Angleterre il se produit 54 millions d'épingles par jour, dont 37 millions sortent des fabriques de Birmingham, qui est le centre de cette industrie. La France en produit 20 millions par jour; l'Allemagne 10 millions et la Hollande autant Ainsi la production quotidienne des épingles en Europe est 94 millions. Dans le passé il était étonnant de voir le nombre d'hommes qu'il fallait employer aux différentes opérations requises pour faire une épingle. Aujourd'hui on admire la rapidité et la perfection des machines, qui dans l'espace d'une heure peuvent fabriquer et disposer sur le papier de 80 à 100,000 épingles.

Dans le 14ème siècle les épingles étaient rares et représentaient un luxe. En certains pays on n'en vendait que les deux premiers jours de l'année, et les dames en faisaient une large provision pour toute l'année.

STATISTIQUES.

1. Le dernier recensement de la population européenne de la Tunisie, nous donne 88,000 Italiens, 6,000 Français, 11,000 Anglo-Maltais; en 1906 par contre la population italienne était de 81,000, la population française de 34,000, et la population anglo-maltaise de 10,000. Les autre nationalités, (Espagnols, Grecs, etc.) ne sont représentées par des chiffres inférieurs à mille.

2. Selon le dernier recensement municipal, il y a dans la ville de Lodres 22,000 personnes absolument dépourvues d'habitation.

3. On évalue à 900,000 les étrangers qui visitent chaque année l'Italie. Rome seule donne l'hospitalité à 65,000 personnes. La plupart vont passer en Italie les mois de l'hiver.

4. Dans la révision des listes électorales d'Italie, pour les élections de l'automne, avec le suffrage accordé à cinq millions de nouveaux électeurs, on a constaté que dans les cinq districts de la ville de Turin, districts qui comprennent une large zone de la campagne, sur un total de 96,000 électeurs, seulement trois ne savaient pas lire.

BISMARCK.

Lorsque Bismarck traitait la paix avec la France en 1871, il avait avec lui, comme conseiller dans les questions financières le banquier juif Bleichroder; et ce fut après avoir beaucoup parlé avec lui, que Bismarck demanda à la France une indemnité de cinq milliards de francs.

Les délégués français furent très impressionnés de la demande, et l'un d'eux, après un calcul très rapide, dit à Bismarck:

—Cinq milliards c'est une somme énorme! Ne savez-vous pas qu'il n'est pas encore passé cinq milliards de minutes depuis la naissance de Jésus-Christ?

—Mais non conseiller, répondit Bismarck en montrant Bleichroder, compte le temps depuis la création du monde.

UN TRESOR FANTASTIQUE.

Un chimiste américain a découvert que l'eau de la mer contient une solution d'une telle quantité de radium, que s'il était possible de le solidifier, il formerait une masse de 20,000 tonnes. Et puisque au prix actuel, une tonne du précieux métal équivaut à $76,400,000, il suffit d'une simple multiplication pour connaître qu'au sein de l'océan couvrant les trois quarts du globe, il y a virtuellement la somme fabuleuse de 1568 milliards de dollars. Il est vrai cependant que si cela se réalisait le marché du radium aurait de bien mauvaises surprises!...

HABILE INDUSTRIEL.

Le directeur d'un établissement industriel a eu une idée originale pour se débarrasser du fléau des commis-voyageurs.

A l'entrée de l'établissement, sur une petite porte à côté des escaliers il fit placer l'écriteau suivant: "Entrée pour Messieurs les Commis-Voyageurs". Le commis entre. A l'extrémité d'un petit corridor il trouve un escalier avec l'indication: "Passage pour Messieurs les Commis Voyageurs". Fidèle à une troisième indication, il traverse un long corridor, au bout duquel, sur la plateforme d'un escalier, une autre pancarte lui dit de descendre. Il descend au bas de l'escalier, une petite pancarte attire son attention: "Salle d'attente pour Messieurs les Commis Voyageurs." Laissant échapper un grand soupir de soulagement, il ouvre la porte,... et se trouve dans la rue latérale de l'édifice.

ELLE ET LUI.

Elle lit et soupire.

Lui: Qu'est-ce qu'il y a?

Elle: C'est dommage que nous ne venions pas au monde plus tard, si ce que je viens de lire est vrai, l'an 2,000, on n'aura qu'à toucher un bouton, pour avoir aussitôt automatiquement tout ce dont on a besoin. Qu'est-ce que tu en penses?

Lui: Je pense, ma chérie, que cela ne t'aiderait aucunement.

Elle: Et pourquoi, monsieur l'impertinent?

Lui: Parce que tu ne saurais pas te décider à toucher un seul bouton... Regarde mes chemises!...

PENSEES.

Dieu n'impose ses devoirs à l'homme que pour le couronner.

* * *

Faisons ce que Dieu veut, et il fera ce que nous voulons.

L'ECOLE CANADIENNE

PAR GUSTAVE GAUTHEROT

"Notre race et notre langue—a écrit M. André Siegfried dans son remarquable ouvrage sur les *Deux races* canadiennes—doivent peut-être à l'Eglise romaine leur survivance en Amérique." M. Gabriel Hanotaux exprimait la même pensée dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er octobre.

Mais "survivance" n'est pas assez dire: *vitalité conquérante* est beaucoup plus exact.

Nos frères d'Amérique donnent en effet au monde—et en particulier au monde naturaliste et corrompu qui les entoure—le spectacle de ce que peuvent accomplir nos traditions pour le progrès intellectuel et social de la civilisation contemporaine.

Tandis que, dans les provinces protestantes du *Dominion*, l'école publique est une école d'Etat dont l'enseignement—voisin de la "laïcité"—est étranger à tout dogme, l'école canadienne française est *libre, confessionnelle*, payante pour les riches, mais gratuite pour les pauvres.

Le gouvernement provincial subventionne les écoles au prorata du nombre de leurs élèves; le surintendant de l'Instruction publique—fonctionnaire inamovible "à l'abri des influences politiques"—contrôle leur administration; des inspecteurs examinent les résultats de leurs méthodes, mais leur autonomie est complète. Le *Conseil supérieur de l'Instruction publique*, dont les évêques sont membres de droit, n'a aucune tendance centralisatrice.

Au village, la "commission scolaire", composée de pères de famille, est la véritable maîtresse de l'école. Elle en nomme les instituteurs et taxe les habitants pour en payer les frais (car la subvention d'Etat est très insuffisante); mais nulle imposition n'est plus libérale: s'il existe, malgré la modicité du droit d'écolage, des parents qui ne peuvent le supporter, aucune exclusion n'est jamais prononcée de ce fait. Ce régime de véritable "gratuité" est celui dont nous jouissions avant la Révolution; et c'est celui que nous voulons aujourd'hui rétablir chez nous.

L'une de ses conséquences—et c'est bien pour cela qu'il fait horreur à nos jacobins anticléricaux—est qu'il laisse une large place au dévouement, généreux, des congréganistes. A côté de 5,500 instituteurs laïcs environ (dont près de 5,000 sont munis de leur brevet), enseignent 4,500 religieux. J'ai visité plusieurs de leurs écoles: elles sont analogues à celles des *Frères des Ecoles chrétiennes* (qui instruisent du reste au Canada 20,000 enfants), c'est-à-dire que ce sont d'admirables foyers d'éducation et de patriotisme. M. André Siegfried regrette la simplicité—parfois archaïque—de leurs programmes d'instruction: comme si Danton n'en avait point imposé à la postérité en proclamant que la science—la science sottement encyclopédique—était, "après le pain", le premier besoin du peuple! M. Siegfried insinue un blâme—fort modéré d'ailleurs—contre leur esprit "conservateur"; or, sans doute, a-t-il lui aussi été témoin des scènes touchantes qui m'ont ému jusqu'aux larmes. Invité à visiter l'école d'un village des bords du Saint-Laurent, je fus reçu, au seuil de la classe, par le cri unanime de: *Vive la France!* Chaque enfant avait confectionné un petit drapeau français qu'il brandissait en trépignant d'enthousiasme.—Que nos religieux avant toutes chose, "conservent" là-bas de pareils sentiments. Et plaise à Dieu que nos instituteurs "laïcs" sachent les imiter, au lieu de former des "citoyens conscients" selon la méthode de M. le recteur Payot!...

Au reste, si l'on veut se rendre compte des résultats obtenus par l'école canadienne, il suffit de visiter dans leurs foyers les paysans qui en sont sortis. La ferme, là-bas, est une véritable demeure "bourgeoise", largement séparée des étables et des engrangements. On vous reçoit dans des appartements qui respirent la plus honnête aisance. La grand'mère, qui tisse encore au coin du feu; la troupe de marmots, proprets et joufflus, que présentent de gracieuses mamans, dont la mise très simple, mais non sans goût, ne ressemble guère au débraillé de trop de nos paysannes; la croix de bois noir que le grand'père—fidèle toute sa vie à son serment de "tempérance"—a méritée, et que le père montre avec orgueil, tout indique les moeurs patriarcales qui constituent la force des nations.

* * *

Au reste, les fils de campagnards qui ont des ambitions intellectuelles ont de quoi les satisfaire!

La seule province de Québec compte 19 collèges classiques donnant l'enseignement secondaire à 6,500 élèves—appartenant en immense majorité aux milieux ruraux. Beaucoup, peut-être la moitié, sont des boursiers ou des demi-boursiers. Au collège de Saint-Laurent (environs de Montréal), j'ai parlé devant un auditoire de *huit cents* jeunes gens, auditoire que seuls nos grands lycées parisiens seraient en mesure de fournir. Prêtres de Saint-Sulpice, Jésuites, Oblats, Clercs de Saint-Viateur, Eudistes, Rédemptoristes, Dominicains, Franciscains accomplissent cette grande oeuvre sans le moindre secours de l'Etat.

En 1903, sur 6,174 élèves, 3,757 ont suivi le cours classique et 2,147 le cours "commercial", analogue à notre "cycle moderne". La culture latine est donc prépondérante an Canada, et les maîtres en comprennent si bien l'importance que plusieurs directeurs de grands collèges m'ont demander d'insister sur ce point dans les allocutions que j'ai eu l'honneur d'adresser à leurs élèves.

"S'il est une race, rappelait naguère M. Hanotaux à propos du Canada, s'il est une race qui tende au général, à l'universel, c'est la race française. Héritière de l'esprit romain, elle doit en grande partie ce magnifique privilège à la culture classique, sauvegardée, à travers les âges, par l'Eglise catholique. Que nos frères canadiens ne l'oublient jamais! C'est à cette condition qu'ils resteront ou deviendront les "premiers" dans tous les domaines, même dans les domaines industriels ou commerciaux, où la "spécialisation" prématurée ne saurait fournir, le plus souvent, que de vulgaires "contre-maîtres."

C'est au patrimoine de la plus haute des civilisations que les élèves canadiens empruntent leur philosophie "scolastique". M. André Siegfried estime qu'Aristote et saint Thomas ne tendent guère "à libérer leurs esprits de l'autorité des doctrines". Mais connaît-il, dans la Sorbonne moderne, des maitres plus sûrs à substituer aux anciens? Ou croit-il qu'à 16 ans, par son seul "sens critique," chaque individu est capable de se fabriquer une philosophie qui lui explique le monde et la vie? L'homme, à plus forte raison le jeune homme, rete essentiellement un "être enseigné": les élèves des collèges canadiens sont nourris de traditions des vérités qu'ont admises les plus sublimes génies de l'humanité—antique et chrétienne: qu'ils s'y tiennent sans défaillance, et la science des contingences et des opinions modernes leur sera ouverte par surcroît.—La "foi du charbonnier" ne gênait point le génie de Pasteur!

Ajoutons que rien ne sent moins "le moisi" qu'un collège canadien. L'esprit très hardi d'entreprise qui caractérise les populations américaines y souffle largement, et leur organisation matérielle est en constant progrès. Sous ce rapport, ils ne le cèdent point aux lycées bâtis et entretenus, sans parcimonie aucune, avec "nos" complaisants millions.

Il en est de même des couvents de filles, qui se comptent par centaines dans la province de Québec et y instruisent 90,000 élèves. La Congrégation Notre Dame en a, à elle seule, 29,000. Parmi les autres Congrégations, vingt et une sont des essaims venus de France. Il y a aussi, aujourd'hui, beaucoup d'"expulsées" qui me demandaient des nouvelles du "pays" avec une résignation douloureuse que je n'oublierai jamais. "Mes soeurs et moi, me disait l'une d'elles, allons vivre pendant plusieurs semaines avec tout ce que vous m'avez raconté de chez nous..." Et ces Françaises héroïques construisent là-bas, où, par bonheur, elles se sentent aussi un peu "chez elles", des maisons d'éducation qui sont, à tous égards, comme le couvent d'Outre-Mont, de merveilleux chefs-d'oeuvre.

Mais l'*Ecole* n'est que l'une des multiples manifestations de l'âme d'une race qui brille déjà, comme un vivifiant soleil, au firmament du Nouveau-Monde.

Gustave Gautherot.

Pourquoi dit-on "embarras de voitures" quand il y a rtop de voitures et "embarras d'argent" quand il n'y a pas assez d'argent?

Pourquoi appelle-t-on officier de fortune celui qui n'en a pas?

Pourquoi conseille-t-on à qui veut s'attacher une personne de prendre vis-à-vis d'elle un air détaché?

BRAVOURE FRANÇAISE!

EPISODE MAROCAIN

L'armée française poursuit avec un inlassable courage son oeuvre de pacification au Maroc. Cette campagne est marquée par des actes de haute valeur militaire que nous sommes heureux de relater.

Voici le récit fourni par *l'Echo de Paris* de la brillante défense de Dar-El-Kadi par le commandant Massoutier. Plusieurs milliers de Marocains attaquaient ce poste défendu par 100 hommes.

Enfin, je puis vous raconter les péripéties de l'étrange aventure de notre colonne.

Que je vous dise d'abord qu'on avait organisé à Magodar une harka composée d'Arabes et de Berbères, commandée par Moulay-Rehcid et appartenant à des tribus enneemies les unes des autres. Cette harka avait sejourné longtemps dans la ville sans qu'il fut possible de la décider à partir pour marcher contre des rassemblements ennemis.

Il lui fallut 15 jours pour faire le trajet de Mogador à Souk-el-Had-Smimoun, à 40 kilomètres au sud de Magodor, par la route d'Agadir; elle finit par s'arrêter à 4 ou 5 kilomètres d'une harka ennemie forte de quelques milliers d'hommes et dont le chef était le caïd Guellouli. Celle de Moulay-Rechid comptait plus de 2,000 hommes dont la moitié était fournie par le caïd Anflous, beau-frère de Guellouli.

La garnison de Mogador reçut l'ordre de se porter à Souk-el-Had pour pousser en avant la harka amie. Nous partîmes donc el 14 décembre, 2 compagnies et 1 section de mitrailleuses (en tout à [illegible] 300 hommes du 3e zou[illegible]) avec le tabor de police de Mogador, fort d'environ 180 indigènes, le tout sous le commandement du chef de bataillon Massoutier. Ce jour-là et les jours suivants, nous avons fortifié notre camp.

Dans la nuit du 16 au 17, la lune couchée, une fusillade intense éclate sur les faces ouest et nord du camp, accompagnée de hurlements effroyables.

Nous occupons vivement les tranchées et nous répondons au feu de l'ennemi; malheureusement, celui-ci pénètre dans le camp par la face nord, défendue par le tabor, et il commence à piller les tentes des hommes et des officiers. Nous attaquons l'ennemi à la baïonnette au pas de course, et nous nettoyons tout l'intérieur du camp; il n.était que temps; les hommes du tabor, affolés au milieu du camp, tiraient de tous les côtés; nous avions déjà des tués et des blessés. Après cette charge, nous poursuivons l'ennemi par des feux de salve qui l'accompagnent au loin.

Jusqu'au matin, on tira sur nous. Sachant bien l'inutilité du tir de nuit, nous ne répondions pas, tout en restant jusq'au jour dans les tranchées, prêts à toute éventualité. Pendant tout le temps, les gradés avaient gardé un calme absolu.

Au jour, le feu de l'ennemi reprit avec une grande intensité, et on vit descendre, de tous les côtés de la montagne, le harka de Guellouli; quant à la harka amie, elle n'avait pas bougé; elle disparut peu à peu, les uns s'enfuyant, les autres rejoignant les assaillants.

Malgré le feu de l'ennemi, nous avions fait le café et préparé les bagages pour le départ, mais il nous entourait de tous côtés; on voyait, dans toutes les directions, déboucher des bandes de Berbères des tribus d'alentour accourant à la curée. La veille, le commandant de la colonne avait fait mettre en état de défense le bord de Dar-el-Kadi, tout voisin. Vers 8 heures, un peloton de chez nous alla l'occuper.

Le cercle qui nous entourait se resserrait de plus en plus. Le commandant de la colone donna l'ordre de battre en retraite sur le bordj; il était 9 h. ½. Cette retraite s'opéra en ordre parfait; les bagages, le convoi, tout le monde y entra, la défense s'organisa; les mitrailleuses furent placées dans un réduit central, avec le tabor, dont on n'était pas très sûr. L'ennemi donna alors un assaut furieux qui échoua devant le feu terrible de la défense.

Vers 4 heures du soir, l'ennemi, qui a été repoussé, essaie de nous prendre par la ruse; il envoie un parlementaire; des Arabes s'avancent, la crosse en l'air; on sonne "Cessez le feu." Les Arabes profitent de cet arrêt du feupo ur s'approcher du bordj et piller les bagages qui sont restés au pied du mur; d'autres parlent aux soldats du tabor pour les entrainer à la défection; d'autres enfin, encore plus audacieux, escaladent un mur et entrent dans une courd u bordj; de là, ils se mettent à tirer sur nous. Vivement nous prenons nos armes,n ous massacrons les assaillants dans la cour, et nous fusillons à bout portant ceux qui sont tout près du mur; tout le reste s'est enfui jusqu'au premier abri pour recommencer à nous fusiller.

Ce jour-là, l'ennemi n'osapas nous attaquer de nouveau; il attendit le soir en tiraillant. La nuit,à plusieurs reprises et de différents côtés, il tenta une attaque, qui, du premier étage du réduit, balayaient les emplacements d'où venaient les attaques.

Pendant 8 jours nous fûmes enfermés dans Dar-el-Kadi; tous les jours l'ennemi tiraillait contre nous, posté derrière un mur en pierre sèche; il n'osait plus nous attaquer de vive force, comptant sans doute nous réduire par la faim et la soif. Nous ne tirions plus qu'à coup sûr, ne brûlant presque pas de cartouches, dédaignant de répondre; seules, les mitrailleuses tiraient sur les groupes qui se formaient à proximité. Pendant la nuit, il en était de même; nous guettions aux crénaux avec l'ordre de ne tirer qu'à quarante ou cinquante mêtres. ...

Mais déjà nous avons à lutter contre un ennemi plus terrible que le Berbère: la soif. Il n'y a pas d'eau dans le bordj; il n'existe qu'une citerne vide. On n'a pas pu aller à l'eau le 17, pendant le combat; d'ailleurs, ce jour-là, personne n'a mangé.

Le18 , on commence à manquer totalementd 'eau, tous les bidons sont vidés; on n'a comme vivres que les deux jours de réserve du sac, quelques légumes et quelques pains, mais tout cela est bine vite épuisé.

Le 19, on tue desc hameaux et des mulets, on boucane de la viande pour garder de la nourriture en cas de mort de nos animaux.

Le 20, on souffre cruellement de la soif. Des camarades boivent leur urine; on boit l'eau qu'on trouve dans la bosse des chameaux. Anflous, avec qui on parlemente, envoie (ô ironie!) 12 litres d'eau. On distribue cette eau; chacun en reçoit deux cuillerées à café, qu'on lui verse dans la bouche, et des loustics ont encore la force de plaisanter.

Le 20 au soir il fait un vent épouvantable. Vers minuit, un orage providentiel éclate; la pluie est abondante; on recueille au tant d'eau que le permettent les récipients. Ce qui est mieux encore, la citerne se remplit à moitié. Nous étions sauvés! Avec la viande de nos animaux nous pouvions attendre longtemps encore l'arrivée d'une colonne de secousse. Sans cette pluie nous étions réduits à faire une sortie pour essayer de percer, et, probablement, nous aurions étét tous, ou presque tous, massacrés.

Nous avons toujours les mêmes alertes: la nuit, les Berbères se rassemblent dans les plis du terrain à 150 mètres du bordj; de là, ils nous injurient et nous menacent des plus épouvantables supplices; ils conjurent les soldats du tabor de livrer leurs officiers.

Le 19, on avait enterré les morts, l'officier, le lieutenant Chamaud, tué d'une balle dans l'oeil, et 8 zouaves. Le commandant Massoutier prononça les adieux; un officeier récita un *Pater* et un *Ave;* les larmes étouffaient sav oix. Pendant ce temps-là, l'ennemi, placé à un kilomètre, sur les pentes de la montagne, avait vue sur le rassemblement dans la cour du bordj te tirait sur nous; les balles venaient battre la façade d'un bâtiment à côté de nous, au-dessus de nos têtes. Jamais je n'avais assisté à des funérailles aussi simples ni aussi poignantes.

Dans la matinée du 24 décembre, le bruit lointain du canon arriva jusqu'à nous; on crût même entendre le crépitement des mitrailleuses. C'était la colonne de secours qui approchait Bientôt résonna la marche des zouaves.

La journée du 24 se passe, le soir arrive. Sans doute, nous disions-nous, la colonne de secours a rencontré une grande résistance: elle devait nous rejoindre que le 25. La nuit tombe. Par extraordinaire, il n'y a pas d'attaque, pas de cris, pas de hurlements. Seul, un Arabe tire quatre coups de fusil sur le bordj, à quelques secondes d'intervalle, vers 9 heures; ensuite, c'est le repos absolu.

Tout à coup, vers 10 heures, éclate une vive fusillade, puis on entend distinctement les mitrailleuses et, aussitôt après, des appels en français, des sonneries françaises. Un clairon sonne la marche des zouaves. On se précipite vers la porte, on l'ouvre; le général Brulard, notre sauveur parait. Il avait craint d'arriver trop tard.

La colonne de secours avait eu un combat sérieux à livrer. Il est impossible de décrire l'anxiété de ceux qui en faisaient partie en approchant du bordj sinistre, d'où pas un bruit ne sortait, et autour duquel régnait une affreuse odeur de charnier. Une ceinture de cadavres entourait le bordj: c'était un spectacle saisissant par le clair de lune.

Malgrè les fatigues et les privations de ce siège extraordinaire, nous n'avons pu faire deux étapes les 26 et 27: la première de 30 kilomètres au moins, la seconde de 15 à 20, pendant lesquelles nous fûmes souvent salués par de petits groupes ennemis qu'il fallut éloigner à coups de fusil.

On dit que nous avons eu affaire à une force de 5,000 hommes armés de fusils à tir rapide. Il n'y avait que des fantassins, très peu de cavaliers. Ils ont eu, parait-il, de 500 à 600 tués, et un nombre énorme de blessés. Nous autres, nous n'avons eu que 9 tués et 20 blessés aux zouaves, ce qui s'explique facilement par la nature du terrain sur lequel nous nous défendions.

Dans toute cette aventure, nous autres zouaves, nous avons eu le beau rôle. A plusieurs reprises, nous avons sauvé la situation; une première fois en bousculant par une contre-attaque à la baïonnette l'ennemi, qui était déjà dans notre camp; plus tard par notre contenance et par notre excellent moral pendant ces jours de privations et de continuelles alertes."

Dans sa marche à travers un pays accidenté et boisé, la colonne Brulard a perdu 10 tués, dont 2 officiers, les lieutenant Duverger, du 3e tirailleurs, et Tournaire du 14e bataillon alpin. Elle a eu en outre 40 blessés. L'ennemi a été durement éprouvé, car il a laissé des monceaux de cadavres autour de Dar-el-Kadi.

On lit, parait-il, dans le cimetière d'une grande ville de l'Ohio des épithètes comme celles-ci:

Sous cette pierre repose Annie Hawkins. Elle périt tristement ayant perdu sa beauté. Elle l'aurait encore si elle avait fait usage, chaque soir, de la Crême Savonneuse *H. J. Carter, and Son, en vente dans toutes les pharmacies dignes de ce nom.*

Plus loin, sur la façade d'un monument du plus mauvais goût, cette inscription:

Ici viendra un jour dormir Joe Bernstamm, de la bien connue firme Bernstamm and Cheap, *groceries stores, que, pour le moment, il dirige à la satisfaction de tous ses clients.*

Et sur la muraille du four crématoire d'une ville importante du Massachusetts, on a osé tracer ces mots:

Si vous restez longtemps hors d'ici, assaisonnez chaque jour votre salade avec le Red Mill vi-

---

Feuilleton de La Liberté

Restez chez vous!

PAR PIERRE L'ERMITE

Ah! ma chère... je ne l'oublierai jamais cette minutelà... Dans le sable, à demi enfoui sous des paquets d'algues et de goémon, un adolescent d'une douzaine d'années, blanc, blanc à faire peur sous ses cheveux noirs. Tom lui léchait la figure, et ma pauvre petite chérie me regardait toute sérieuse, toute drôle, comprenant vaguement qu'il y avait là quelque chose d'effrayant.

D'abord je ne pus rien dire: puis, j'appelai toutes mes amies... Heureusement, Sylvestre arrivait pour me chercher.

Ah! le brave coeur! Ce fut lui, le premier, qui nous écarta comme des curieuses inutiles, s'agenouilla à côté du petit, sans respect pour son beau pantalon noir qu'il trempait d'eau, et nous dit en se relevant:

Qui sait? Peut-être y a-t-il encore quelque chose à faire.

Toutes nous eûmes un même mouvement d'incrédulité. Le steamer s'était perdu la veille, comment admettre que cet enfant eût nagé toute la nuit et toute la journée?... Mais, tu sais, quand Sylvestre a une idée dans la tête...

Bref, il retourna le pauvre petit et non sans une difficulté énorme, car les deux bras enfoncés dans le sable s'étaient crispés autour d'un morceau de bois tout rond, une vergue, je crois, et sur laquelle il avait dû se soutenir.

Toute la plage accourait, ce qui était loin d'être intéressant pour nous, car Sylvestre avait, à mon avis, l'air de faire beaucoup trop de choses, comme s'il voulait poser devant le high-life de l'endroit et se rendre intéressant, ce qui n'est guère dans ses habitudes.

Mais, sans prendre garde à mes susceptibilités, il mit l'enfant sur le dos, la tête assez élevée, et commença à lui masser doucement la poitrine, pendant qu'un autre monsieur sur ses indications, lui faisait aller les bras de bas en haut.

Blanche ne perdait pas une bouchée.

Ce manège dura deux heures. On avait télégraphié au port, une voiture avait été attelée; M. le curé, le médecin, les gendarmes, le commissaire maritime, tout le monde arriva, et, pendant toute la durée des constatations, Sylvestre continuait son trafic, approuvé d'ailleurs par le docteur, mais avec un petit sourire qui me parut être de l'incrédulité.

Au bout de ces deux heures, Sylvestre était en nage, presque découragé, et j'allais le prendre en pitié, lorsque, tout à coup, notre noyé fit comme un soubresaut.

Oh! ma chère Got, tu ne peux pas te figurer le frisson qui me courut de la tête aux pieds:

—Il vit!... m'écriai-je aux groupes qui s'en allaient déjà, en raillant un peu mon mari de sa tenacité.

Si tu les avait vus revenir! Les uns courent chercher de l'eau-de-vie, lees autres de la flanelle, on frictionne notre naufragé, on lui desserre les dents, on lui frappe dans les mains; bref, au bout d'un quart d'heure, il ouvre enfin les yeux, de grands yeux noirs, et un peu de sang lui monte aux joues. Sylvestre se relève, transfiguré, beau comme un dieu, tellement il avait l'air bon, heureux, content du bien qu'il venait de faire. Quant à Blanche, elle frappait des mains, Tom aboyait, les dames pleuraient: c'était charmant!

Dans le pauvre trou de Le Goasnec, il n'y a que nous assez supportablement installés pour donner au pauvre enfant les soins que réclame son état. Aussi j'ai proposé à Sylvestre de le prendre dans notre chambre d'amis. Tout de suite il a accepté avec bonheur, je ne sais pas si c'est pour l'avoir sauvé, mais il l'aime, ce petit, d'une manière étonnante, D'ailleurs, tous ses sauveteurs sont dans le même cas. Blanche m'a offert l'édredon de sa "pépée" Tom paraît devoir se constituer pour lui en descente de lit. Je crois que le bon Dieu nous bénira pour cette charité. Que la récompense descende sur la tête de ma petite Blanche et un peu aussi sur la tienne, ma bonne Got bien-aimée. Catu nous appelle à table. Je t'embrasse longuement, et prie pour

Ta Geneviève.

Le même jour, 11 heures du soir.

Got chérie,

Prie bien pour lui. Le pauvre enfant est maintenant couché dans la chambre à fleurs bleues, la tienne, et qui est plus chaude. Il n'a pas encore repris connaissance. Si tu le voyais comme il est douloureusement beau, avec une tête plus blanche que les draps. Le docteur est venu et craint une grosse fluxion de poitrine.

Je t'écris à côté de lui; le temps est redevenu affreux; la pluie fait rage sur notre petite maison, et la voix de la mer, une grande voix toute enrouée de colère, retentit lugubrement dans la nuit. On dirait qu'elle veut reprendre son bien, et que mon petit malade en a conscience, car il s'est levé subitement, comme pris de délire, et a crié en étendant les bras au-dessus de sa tête: plusieurs fois quand les galets frappaient plus fort à la falaise,

—Oh! maman, les oiseaux.... empêche-les!...

Il a prononcé aussi quelques petits mots de bébé, en anglais, il a une fièvre très forte, et le médecin est devenu très inquiet. Tom ne quitte pas le lit, on dirait qu'il guette les mains de l'enfant pour les lêcher, et parfois, quand il le regarde, ses yeux ont quelque chose de presque humain tant ils deviennent expressifs.

Quant à Blanche, elle ne voulait absolument pas aller se coucher. Elle dort depuis une heure seulement, et je te livre sa prière de ce soir:

O bon Têtus!

O Marie qu'on tue sans pécé et bon ange gardou et tronne!

Nissez.. pa... man... Tom et le petit de çambre bleue et Catu.

Faites ser bonne nuit Soëti!

Et ensuite, une bonne demi-douzaine de signes de Croix coup sur coup.

Maintenant, comme tu n'as jamais été maman, je te traduis le jargon de ta petite nièce en bon français:

O bon Jésus,

O Marie conçue sans péché, mon bon ange gardien et ma patronne, bénissez papa, maman, Tom, et le petit de la chambre bleue, et Catu. Faites-moi la grâce de passer une bonne nuit.

Ainsi soit-il.

Tu vois que les actions de Catu ont baissé depuis Noyon. Cela dépend des jours. Certains soirs d'orage domestique, j'ai vu Tom venir le premier dans la prière de ta nièce. Quant à toi, tu as été oubliée ce soir, sous prétexte que *tu ferais trop!...* Mais moi je vais réparer. Bonsoir, ma soeur chérie, et si tu veux savoir quelle est ici-bas la meilleure de tes amies, ne cherche pas longtemps, c'est

Ta Geneviève.

Le Goasnec, 21 septembre.

Nuit pleine de délire, remplie de cauchemars. Il appelle sa mère et ses soeurs, dont une doit se nommer commè toi "Marguerite". Il a gardé longtemps ma main dans la sienne, et, à chaque fois que l'Océan déferlait à la falaise, il se cramponnait à moi comme si les flots voulaient l'enlever. Il a prié quelque temps... prié pour sa mère... le pauvre petit! A certains moments où la fièvre est plus intense, il se cache les yeux en criant:

—Maman! les oiseaux qui descendent!...

Je ne sais pas ce que cela veut dire. Il a autour du cou une chaîne en or très précieuse avec une médaille de la Sainte Vierge curieusement travaillée. Le médecin est revenu ce matin. La fluxion de poitrine est déclarée. Nous n'avons cet enfant que depuis hier, et déjà, rien qu'à la pensée que nous pourrons le perdre, les larmes m'en montent aux yeux. Chère Got, demande à Dieu de nous le conserver.

22 septembre.

Le médecin nous a dit ce matin que le cas s'aggravait, et que tout espoir était à peu près perdu. Deux fois par jour, M. le Curé vient en voiture prendre de ses nouvelles. L'enfant a paru reconnaître le prêtre. J'ai senti en ce moment toute la suave beauté de notre religion qui a fait de son prêtre un ami reconnu tout de suite par toutes les misères de tous les pays.

On se pose la question: faut-il le baptiser? Mais il l'est si certainement... il prie si bien dans son délire!... Adieu, ma toute bonne, et prie bien, toi aussi; je ne sais dire que cela.

Ta soeur chérie,

Geneviève.

24 septembre.

Pas eu une minute pour t'écrire hier. L'enfant est à toute extrémité; il s'appelle Clément ou Clémentino. J'ai pensé un moment à éloigner Blanche, mais il n'y faut plus songer. Sylvestre est admirable; moi, je suis brisée. Fais brûler un cierge devant la Vierge du couvent des Dames de Noyon et un devant celle de la cathédrale. Bienheureux, ceux qui n'ont pas de coeur et qui ne s'attachent à rien!.... Oh! oui, bienheureux ceux qui n'aiment pas... ceux qui n'ont jamais aimé!

25 septembre.

Oui, j'ai eu tort, soeur chérie; la dernière phrase de ma lettre était un blasphème, pardonne-le moi. Toujours même état, c'est comme l'agonie très douce d'un enfant qui ne peut pas mourir. On a enterré hier le matelot du canot de sauvetage, enlevé par une lame dans la nuit d'orage pendant laquelle a coulé le steamer *Jenny*, où se trouvait le

La Société Historique de St-Boniface

L'exploration et la civilisation de l'Ouest-Canadien sont oeuvres françaises. Ce sont des missionnaires et des découvreurs de l'époque française qui l'ont jalonné de postes et qui ont apporté aux tribus sauvages les bienfaits de la religion catholique. Depuis la cession, ce sont encore pour la plupart des prêtres et des religieuses de notre langue et de notre race qui ont pourvu, au prix des plus grands sacrifices, aux besoins de religion et de charité de cette immense contrée. Il appartenait aux Canadiens-Français de recueillir les documents qui se rapportent aux longs et héroïques travaux ainsi accomplis et de perpétuer le souvenir d'ancêtres vénérables qui leur ont laissé un patrimoine de gloire et d'honneur. Dans ce but et sur l'initiative de l'infatigable archevêque de Saint-Boniface, S. G. Mgr Langevin, a été fondée, en septembre 1902, *la Société Historique de Saint-Boniface*, qui, cinq ans plus tard, fut incorporée par lettres patentes et devint dès lors société officielle au point de vue légal.

La première préoccupation des membres de la Société fut de poursuivre les recherches, commencées dès 1890, par des pères jésuites, en vue de retrouver les restes du R.P. Jean-Pierre Aulneau de la Touche S. S., de Jean-Baptiste de Lavérendrye, fils aîné du découvreur et de leurs dix-neuf compagnons massacrés en juin 1736, et que Sa Grandeur avait le plus vif désir de voir aboutir. On a raconté, ici-même, dans le numéro de novembre 1908, comment ces recherches, conduites avec méthode et patience, furent couronnées de succès le 6 août de la même année. Cet évènement eut un grand retentissement non-seulement au Manitoba, mais dans le Canada tout entier.

La Société Historique ne s'en est pas tenu là. Elle a publié, dans les "Cloches de Saint-Boniface", de 1908 à 1911, puis réuni dans son "Bulletin" les documents qui ont trait à cette découverte historique ou qui, jusqu'alors inédits, et disséminés dans les archives parisiennes, se rapportent au grand découvreur de l'Ouest-Canadien, à Pierre Gaultier de Varennes, sieur de LaVérendrye: ils sont d'un puissant intérêt et cette initiative fait honneur à la jeune Société.

L'an dernier, elle a réimprimé l'introuvable "Relation du Détroit de la Baie d'Hudson par Monsieur Jérémie". L'auteur, Nicolas Jérémie, était, par sa grand'mère paternelle, originaire de Mareuil-sur-Oge, en Champagne. Né à Sillery, près de Québec, le 16 février 1669, il se maria, en 1693, avec une sauvagesse montagnaise, puis, son union ayant été annulée par suite d'une irrégularité, il épousa Françoise Bourot, veuve d'un capitaine de navire. Il fut enterré le 19 octobre 1732 dans la basilique de Québec.

Nous savons par sa "Relation" qu'il prit part à plusieurs expéditions dans la baie d'Hudson, sous les ordres d'Iberville, l'un des neuf fils, tous hardis et brillants, de ce Charles Le Moyne qui avait quitté l'auberge paternelle de Dieppe pour se fixer au Canada. Son récit, simple et concis, est, sans parler de sa valeur propre, d'une lecture attrayante. Il est bien vivant: tout vient à son heure, la description de ces contrées sauvages, leur changement d'aspect au cours des saisons, les animaux qui vivent dans le pays ou qui y passent, les diverses tribus sauvages aux moeurs si curieuses et si opposées, les péripéties de l'hivernage et de la guerre. Voilà de quoi intéresser le lecteur et lui donner une haute idée de ces braves gens qui mènent, sans se plaindre, une rude vie et la racontent sans fanfaronnade et sans hausser le ton le moins du monde.

Cette année, la *Société Historique* a entrepris la publication des "Lettres de Monseigneur Joseph Norbert Provencher, premier évêque de Saint-Boniface, Manitoba". Il y aura là, pour les érudits, de précieux renseignements sur la vie sociale et religieuse dans l'Ouest, de 1818 au milieu du XIXe siècle (1).

Désireux de rappeler aux Canadiens des nouvelles générations et d'apprendre aux immigrés les noms des héros qui ont illustré le pays, la *Société Historique* a organisé une souscription pour élever un monument à La Vérendrye et à ses compagnons. Il n'est pas inutile de résumer en quelques mots la vie de l'illustre découvreur.

Né aux Trois-Rivières, Gauthier Varennes de la Vérendrye résolut d'explorer les régions inconnues de l'Ouest. En 1731, avec deux de ses fils, son neveu Lajemmerais, le R. P. Messaiger et une escorte, il allait de Montréal au nord du Lac Supérieur; un détachement, sous la conduite de son fils aîné, construisit le fort Saint-Pierre au Lac Lapluie. Lannée suivante, toute la troupe pénétrait jusqu'au Lac des Bois où le fort Saint-Charles était bâti. Pendant les années suivantes, La Vérendrye dut aller à Montréal se défendre contre les calomnies de ses détracteurs. Puis, en 1736, eut lieu le massacre dont il a été parlé tout à l'heure. Deux ans plus tard, il allait au fort Maurepas établi par ses fils sur la rivière Winnipeg, poursuivit jusqu'à la rivière Rouge, remontait l'Assiniboine créait le fort La Reine, sur l'emplacement de la ville actuelle de Portage-la-Prairie.

Obligé de retourner à Montréal, il y eut l'embarras d'un procès: mais, protégé par le gouverneur, il put repartir pour le fort La Reine. En 1742, ses deux fils qui, sur ses indications, avaient construit les forts Dauphin et Bourbon, arrivèrent avec deux Français au pied des Montagnes Rocheuses, mais, abandonnés des sauvages qui les accompagnaient, ils ne purent aller plus loin.

De 1744 à 1750, La Vérendrye demeura à Montréal où il eut de nouvelles luttes à soutenir; il s'apprêtait à reprendre la route de l'Ouest lorsqu'il mourut, le 6 décembre 1749.

Ce récit ne peut donner l'idée des épreuves, des souffrances, des déboires subis par cet homme énergique et dont l'intelligence était à la hauteur du caractère. Ses fils, ses compagnons ont fait preuve, eux aussi, d'une magnifique endurance. Sa vie présente des analogies remarquables avec celle de Champlain: il n'a pas eu, comme lui, la gloire de fonder une oeuvre durable, mais comme lui il a fait preuve, en face des obstacles de toute nature, d'une inlassable patience. Le succès est à ceux qui ne désespèrent jamais.

On doit hautement féliciter la Société historique de Saint-Boniface pour ses heureuses initiatives qui leur font grandement honneur et qui sont à l'actif de l'élément français dans l'Ouest cosmopolite. Ses débuts font bien augurer de son avenir qui, souhaitons-le de grand coeur, sera long et fécond en oeuvres. Le siège de la Société est à l'Archevêché de Saint-Boniface.

(1) L'érection de l'évêché de Saint-Boniface date de 1847.

L. Leau.

EN PROVINCE

Transcona, 21.—Le conseil de ville de Transcona, a tenu une courte séance, hier soir. Plusieurs questions d'affaires y ont été discutées. Un amendement à la loi de fermeture à bonne heure, présenté à la séance précédente, a été défait après discussion.

Depuis quelque temps on différait d'opinion sur le choix d'un nouvel emplacement pour le nouveau poste des pompiers et un comité avait été nommé afin de choisir un site. A la suite d'un rapport de l'échevin McKichan, président du comité, il fut décidé de construire le nouveau poste au coin des rues First et Ashland. Seul l'échevin Amor représentant de la partie sud vota contre la proposition.

Samedi, 24.—Les magasins ont aujourd'hui fermé leurs portes pour célébrer le Victoria Day. Il y a eu plusieurs parties de balle.

M. l'abbé Lee, curé de Transcona, a reçu la semaine dernière la visite des RR. PP. Teasdale, professeur de philosophie, et Longpré, professeur de littérature française, au collège de Saint-Boniface. Le R. P. Teasdale est demeuré pour préparer les petits enfants à la confirmation.

Les révérends frères Angélique, assistant-supérieur général, Ptolomée, provincial américain, et Boniface, directeur des Petits Frères de Marie, ont aussi rendu visite à M. l'abbé Lee. Le frère Charles, directeur de l'école de Saint-Norbert, est aussi venu à Transcona à la fin de la semaine.

Le club des jeunes gens fait de rapides progrès. Il a déjà organisé deux clubs de balle, préparé un terrain pour lawn-tennis et un autre pour le jeu de croquet.

Transcona voit chaque jour sa population catholique s'accroître. Quelques familles catholiques viennent d'arriver de l'Est. L'augmentation du nombre d'enfants nécessitera bientôt la construction d'une nouvelle école.

Pourquoi un orateur est-il d'autant plus creux qu'il a moins de fond?

Le Mort Vivant

"On ne meurt qu'une fois" dit le proverbe. Et l'on meurt en perdant la vie. Du moins, c'est ce qui est arrivé à M. de la Palisse.

Voyez le De-Tham. Le De-Tham est ce vilain pirate annamite, ce chef de révoltés que depuis des années nos troupes pourchassaient sans pouvoir l'atteindre. On a dit la semaine dernière qu'il était mort. C'est possible. Mais a-t-il perdu la vie. Pensez-donc, c'est la huitième fois qu'il meurt celui-là, et toujours on le retrouve vivant, prêt à de nouveaux méfaits! Un jour même, il était tellement mort qu'on l'avait mis dans le cercueil. Or, ce n'était que ruse de sa part: il put s'enfuir par ce moyen à la barbe de ses poursuivants. Avant de croire à sa mort, attendons qu'il nous envoie son faire part de décès.

Le cas de Ménélik, empereur d'Abhssinie, est encore plus extraordinaire. Littéralement, depuis des années, ce souverain passe sa vie à mourir. Chaque printemps, on annonce la guerre. Au printemps comme en été, en automne comme en hiver, tous les mois, toutes les semaines, tous les jours la nouvelle nous arrive de la mort de Ménélik. L'application régulière que met ce monarque à trépasser tous les soirs n'a d'égal que le soin pieux avec lequel la presse enrégistre tous les matins son trépas. On ne recommence plus désormais son oraison funèbre, parce qu'on l'a déjà faite plusieurs fois, mais on reprend simplement la courte information: "Ménélik est mort."

On se doute qu'à force de mourir il finira bien lui aussi par perdre la vie. Aussi, de peur de manquer sa mort finale, sa "vraie mort", on préfère lancer sa "fausse" sans répit.

Offenbach, qui était assez douillet, avait l'habitude d'annoncer sa mort à la moindre indisposition. Si bien que le jour où il mourut, ses amis doutèrent. Et l'un d'eux de demander: "Est-il mort tout à fait?"

Est-il mort tout à fait Ménélik? Personne n'en sait rien. L'existence de cet homme est perdue de brouillard. Il n'apparaît plus que comme un personnage hypothétique. Même, il semble probable que nous ne serons jamais bien fixés à son sujet. Il est mort tant de fois qu'on a de la peine à le croire en vie: il survit depuis si longtemps qu'on aura de la peine à le croire mort. Sa vie? Flottante énigme. Sa mort? Hasardeuse conjecture? C'est un mort vivant, voilà tout. Il est entre ciel et terre, entre la lumière et la nuit, enveloppé de brume, de mystère et de gloire.

Ne prétend-on pas que Charlemagne n'est qu'à demi défunt dans son caveau d'Aix-la-Chapelle, et pareillement Frédéric Barberousse? Les chevaux d'Arabie ne hennissent-ils pas toujours de peur quand l'ombre du Coeur de Lion les effleure?

Le négus, fils du soleil, fondateur d'un vaste empire, souverain redouté, grand parmi les grands, majesté magnifique au manteau de laine blanche, vient à son tour d'entrer dans l'immortalité: une légende de plus nous est née.

Gentil-Garou.

FANTAISIES

PIEDS DE CRIMINELS

La chiromancie était jusqu'ici admise par beaucoup; une grande dame, la comtesse de la Rochefoucauld, a changé le champ d'investigations, si on peut dire, et au lieu d'examiner la paume de la main, elle étudie la plante des pieds. Je ne plaisante pas; elle l'a déclaré publiquement à un journaliste qui a enregistré sa conversation.

—Celui qui tuera a le gros orteil plus court que le commun des hommes. Afin de contrôler cette observation capitale, j'ai parcouru les géôles tunisiennes, où les condamnés demeurent sans chaussures. J'ai désigné tous ceux coupables d'homicide!... Prenez un enfantelet: regardez attentivement les pouces de ses pieds: s'ils sont épais, peu longs, dites-vous que le nourrisson qui vagit en vos bras est un gibier de bagne.

Voilà qui détruit toutes les notions philosophiques et pénales sur la responsabilité. Les assassins n'ont plus besoin d'avocats et ils n'ont qu'à répondre:

—Ce n'est pas ma faute, j'avais l'orteil mal fait!

Il est probable que les jurés ne se laisseraient pas toucher par semblable argument.

ARAIGNEE PISCIVORE

Une arraignée ichtyophage, cela peut surprendre. Les araignées ne fréquentent pas le même milieu que les poissons. Pourtant le fait serait exact d'après un correspondant de "Nature".

Il aurait été décrit, il y a deux ans, dans une conférence à la "Scientific Society" du Natal, par un pasteur anglais, M. N. Abraham. Les poissons dont il s'agit sont de l'espèce "Thalassius Spenceri".

M. Abraham a raconté qu'en 1905 il habitait Greytown. Un jour qu'il cherchait de petits poissons et insectes pour un aquarium, dans un ruisseau, il aperçut au bord, une belle araignée dont il s'empara aussi. Il mit le tout, poissons et araignée dans le même aquarum et remarqua bientôt l'attitude étrange de celle-ci. Ayant deux pattes fixées sur une pierre, elle posa les six autres sur l'eau, bien étendues, comme pour couvrir un champ aussi grand que possible. M. Abraham nota la position, et s'en fut à ses affaires.

Peu après, on vint lui dire que l'araignée tenait et dévorait un petit poisson, à peu près quatre fois lourd comme elle. En fait, de la petite victime il ne resta bientôt que l'arête.

M. Abraham voulut voir comment l'araignée s'y prenait pour capturer le poisson, et sa curiosité fut satisfaite le soir même.

Se tenant comme il a été dit, l'araignée, au moment où un poisson passait sous ses pattes, plongeait sous l'eau, et entourait le poisson, qu'elle poignardait aussitôt; après quoi elle revenait sur la terre ferme, et faisait son repas.

Cette même araignée, d'après d'autres observateurs, capture aussi les têtards, et même de petites grenouilles.

---

famille de notre pauvre Clément. Ce malheureux matelot, la mer l'a jeté à la côte, presque écrasé sous les épaves. Ses funérailles ont été très belles, tout le village y était, Sylvestre aussi. Moi, je suis restée auprès de notre malade. Mais, de ma fenêtre, je vois le petit cimetière où ils l'ont mis... où ils mettront bientôt Clément. Les croix regardent la mer, la grande tombe des marins, et semblent prier pour tous, et pour ceux qui reposent là, en terre sainte, et pour ceux qui ne sont jamais revenus. Tiens, machinalement, je l'ai dessiné, je te l'envoie. Quand tu le recevras, tout sera peut-être fini, et on y creusera la tombe de notre petit chéri.

Bien tristement à toi,

Geneviève.

26 septembre.

Loués soient Jésus-Christ et sa puissante Mère! Clément a passé tout au bord de la tombe.... et maintenant la fièvre diminue!... Le docteur est émerveillé, il croit que c'est lui. Ah! bonne Vierge du ciel, comme vous connaissez bien nos pauvres coeurs de mères! Tu lui feras brûler deux cierges, tu entends, les plus beaux que tu pourras trouver à Noyon. J'ai embrassé le papier sur lequel le médecin écrit la marche de la fièvre. Un centimètre plus haut, c'était la mort. Comme je te le dis, il est allé tout au bord. Garde tout ce que je t'envoie, il me semble que j'aurai du plaisir à le revoir plus tard.

28 septembre.

De mieux en mieux: la courbe du dessin descend vers la température normale: c'est une résurrection. Le cher petit a causé: il s'appelle Clément. Clémentino, c'est un petit nom d'amitié qu'on lui donnait au Brésil. Il vient de Para où il a fait sa Première Communion avec une soeur jumelle. Ils sont tous Français. Son père était ingénieur, il est mort dans la Province de Belem. Sa famille entière, c'est-à-dire sa mère et ses trois soeurs se trouvaient sur le steamer. Toutes ont évidemment péri, mais il n'en sait rien. Il est littéralement seul au monde. Leur nom de famille est d'Ardeville.

Sylvestre a son idée, moi aussi j'ai la mienne; nous sourions en nous regardant, je parie que c'est la même...

Pourquoi pas? tu l'aimeras tout de suite si nous te l'amenons à Noyon. Catu ne dit rien, mais, la bonne fille, ce n'est pas l'envie qui lui en manque... de causer!

D'ailleurs, que deviendrait-il? C'est un enfant de riche, élevé très délicatement! Le pauvre petit, le vois-tu, seul?... Seul à onze ans, et avec ses souvenirs!.. Si un pareil accident nous était arrivé dans une promenade en mer, que Blanche fût restée toute seule, je pense à la femme qui lui eût tendu les bras tout grands en lui disant:

—Viens, tu es ma fille, et je vais essayer de remplacer ta mère!

Pourquoi ne serais-je pas cete femme-là, Marguerite chérie, dis-moi ce que tu en penses!

Noyon, le 29 septembre.

Ce que j'en pense! C'est que la chambre est prête, la chambre gris-argent qui donne sur le jardin des Soeurs, et qu'à la gare, mes deux bras vous seront ouverts pour vous serrer tous, parce que vous êtes bons,. oh! si bons!

Marguerite.

Le Goasnec, 1er octobre.

Soeur chérie,

Fais préparer toute la maison, toute! depuis la chambre gris-argent jusqu'à la niche de Tom. La smala entière replie ses *ailes*... et quitte les bords de la mer qui deviennent tristes et froids. Nous arriverons après-demain dans cette horreur de Paris... rien que d'y penser, j'en ai un haut-le coeur. Tu sais l'impression que me font ces maisons de faubourg, ces quartiers dépenaillés cette foule qui s'est entassée là bêtement, alors qu'il y a tant de place ailleurs, sous le grand soleil du bon Dieu.

Aussi, nous y passerons comme une flèche, dans cet enfer.. Juste le temps nécessaire pour arriver à la gare du Nord, prendre le grand express de 3h. 50, qui nous mettra le soir même à Noyon. A peine aurais-je franchi la grande ceinture que je me secouerai bien fort pour faire tomber la mélancolie qu'un passage, fût-il d'une heure, à Paris, attache à toute mon âme, et puis alors: Vive Noyon! ma vieille petite ville et sa grande cathédrale.

Nous t'amenons Clementino. Les affaires ne sont pas encore complètement arrangées à son sujet, mais nous avons un provisoire sérieux; or, tu sais, en France, il n'y a que cela de définitif. Bref, on nous le laisse... non sans avoir bien pris notre adresse; et, en cas d'événement, on nous aviserait. Le caractère officiel et la tête grave de mon grave mari ont tout arrangé au mieux de nos désirs.

Tu ne saurais croire comme le pauvre petit est heureux de ne pas nous quitter. Il a bien fallu lui annoncer la mort des siens. Il n'a rien dit, mais il nous regardait littéralement avec les yeux d'un mouton qu'on tue mal et qui attend le dernier coup. Depuis cette révélation, il reste parfois des journées entières à contempler la mer. C'est un peu à cause de lui que nous revenons si vite, pour l'arracher à cette obsédante vision.

Le patron Mathurin est venu le voir. Immédiatement, le petit l'a pris en affection "parce qu'il avait tenté" de sauver *maman* et ses soeurs. Il s'est bien fait indiquer l'endroit précis où le steamer avait coulé. D'ailleurs, il est assez reconnaissable. A marée haute, seules les trois grandes pierres du Morin émergent de vingt pieds au-dessus de la mer. La nuit, quand la lune les éclaire, leur effet est sinistre. Le flot a jeté à la côte beaucoup de débris du vapeur. L'enfant n'a reconnu qu'une forte jolie boîte à gants, encore toute pleine, et qui appartenait à ses plus jeunes soeurs, Louise et Angelette avec les gants, rongés par l'eau de mer, elle contient une bague d'argent ornée d'un petit saphir d'un bleu étrange. Et c'est tout!... L'Océan garde le reste et le garde pour toujours! Pas un corps à ensevelir! Pas une tombe où venir prier!... Pauvre petit!

Bien qu'il soit manifestement heureux de ne pas nous quitter, je suis un peu inquiète pour le voyage. Voici pourquoi: hier, nous avons fait dans les terres une longue et superbe excursion aux ruines d'un vieux château tout plein de légendes. Or, à mesure que la voiture s'éloignait de la mer, Clementino devenait plus sombre, plus nerveux; il se retournait, se relevait, pour mieux la voir et plus longtemps. A un tournant de la route, elle disparut complètement, alors, il se mit à pleurer; et, voyant qu'il nous faisait de la peine, il essuya ses larmes, mais ne dit plus rien.

Le soir, comme nous revenions par le même chemin, un demi-kilomètre avant de doubler le tournant, il se leva tout droit, et quand il aperçut le feu blanc du phare qui glissait mélancoliquement sur l'immensité noire des flots, sa figure eut une expression de douloureuse satisfaction:

—N'est-ce pas, c'est toujours là qu'elles sont? fit-il à Sylvestre en montrant les récifs du Morin.

—Oui!... Et puis... au ciel! répondit mon mari.

—C'est vrai... au ciel aussi!.. fit-il en levant rêveusement ses beaux yeux vers le firmament criblé d'étoiles. Alors, à Noyon, c'est le même ciel?

—Tout à fait le même.

Et comme l'enfant regardait mon mari avec un air presque soupçonneux, Sylvestre lui fit remarquer le dessin de la Grande Ourse.

—Regarde-le bien... et tu retrouveras le même à Noyon.

Longuement, très longuement, l'enfant fixa la constellation comme pour en imprimer la forme dans sa mémoire.

—Alors, si c'est le même ciel..

Sylvestre le regardait sans rien comprendre.

—Oui... si c'est le même ciel, elles me verront encore à Noyon...

Pauvre chéri!... Tu vois, Got bien-aimée, que ton bon coeur va trouver à se dépenser cet hiver, c'est un fils que je t'amène: tu auras à consoler, à guérir, à aimer beaucoup.

A bientôt le bonheur de t'embrasser.

Geneviève.

P.S.—Tu peux faire de la place sur tes étagères; Blanche t'apporte cinq ou six kilos de galets, trois crabes tout vivants et une masse de choses de la même valeur, dont je veux te laisser toute la surprise.

CHAPITRE IV.

Vous ne connaissez pas Noyon? Si vous répondez oui, tant mieux, car vous aurez, j'en suis sûr, un certain plaisir à lire son éloge. J'ai souvent remarqué qu'on éprouve un bonheur tout spécial à retrouver dans les pages d'un livre la description d'un pays connu, surtout si l'on y a aimé... encore plus si l'on y a souffert.

Dans le cas où vous ne le connaitriez pas... eh bien! je vais avoir le plaisir de vous le présenter.

Entre Paris et Tergnier, à quelques lieux des centres industriels du Nord, sur le passage des grands express de Belgique, d'Angleterre et d'Allemagne, se trouve un tout petit trou au pied d'une toute petite montagne... c'est là!...

Le pauvre!... Peu s'en est fallu qu'il ne perdit tout dans le grand courant, dans le perpétuel va-et-vient de choses, d'hommes et d'idées! Un moment, il fut question de mettre à Noyon une des principales bifurcations de la ligne du Nord: Le conseil municipal protesta de toutes ses forces, et on plaça l'embranchement à Tergnier. Sans l'énergie de ses édiles, Noyon serait aujourd'hui une ville noire de fumée, souillée de la graisse des entrepôts et où les marchands de vin feraient fortune... tandis qu'elle est restée ce que nos pères l'avaient faite, plus recueillie, plus doucement mélancolique peut-être.

Du chemin de fer, un peu à gauche, on aperçoit la petite ville groupée tout autour de sa puissante cathédrale. On dirait qu'au milieu des ruines morales accumulées partout en France, les vieilles familles de Noyon ont senti le besoin de s'appuyer sur quelque chose d'absolument fort, et que cette pensée a rassemblé tous les foyers à l'ombre du sanctuaire

(A SUIVRE).

Congres de la Langue Francaise

LE PASSE. LE PRESENT. L'AVENIR.

Intéressante entrevue accordée par M. Adjutor Rivard, avocat, C.R., Président de la Société du Parler français au Canada, Secrétaire général du Comité permanent du Congrès de la Langue française au Canada, etc., etc.

Il a été annoncé dans les journaux que le Compte rendu du premier Congrès de la Langue française au Canada paraîtrait bientôt. Le Secrétaire de la Ligue de la Presse catholique, afin de fournir aux journaux affiliés des nouvelles précises là-dessus et sur quelques autres points, a sollicité de M. Rivard, secrétaire général du Comité Permanent du Congrès, une entrevue, prise le 5 mai courant, et dont nous publions aujourd'hui, le rapport, qui contient des renseignements intéressants.

Le compte rendu du Congrès de 1912 sera distribué prochainement.

—Plusieurs désirent savoir quand paraîtra le Compte rendu du Congrès. Pouvons-nous annoncer, Monsieur le Secrétaire, que cet ouvrage sera bientôt distribué à ceux qui y ont droit? demandait le représentant de la Ligue.

—Le Comité Permanent du Congrès, répondit M. Rivard, avait espéré donner ce compte rendu plus tôt. Mais il a fallu beaucoup de correspondance et des démarches nombreuses pour réunir tous les documents à publier, et nous nous sommes vus forcés de faire comme certains grands congrès européens, dont les compte rendus ne paraissent qu'un an ou un an et demi après. Enfin, nous pouvons annoncer que l'impression est presque terminée. Les derniers "bon à tirer" ont été donnés, et il n'y a plus qu'une couple de cahiers à tirer. Nous espérons que le brochage ne prendra pas trop de temps, et dès que quelques exemplaires seront prêts, nous en commencerons la distribution. Nous devrons annoncer dans les journaux de quelle façon se fera cette distribution aux membres donateurs, bienfaiteurs et titulaires.

—Ce volume contient-il tous les travaux du Congrès?

—Non. Nous avions d'abord cru qu'il serait possible de tout faire entrer dans un volume. Mais nous avons dû bientôt reconnaître qu'il fallait publier deux volumes. Celui dont je vous parle renfermera le compte rendu proprement dit, tous les discours prononcés dans les séances générales, les rapports des sections, et des *Echos du Congrès*. Cela forme un livre de près de 700 pages. Le deuxième volume renfermera les *Mémoires* présentés aux Sections d'étude; l'impression en sera commencée sans retard, et nous espérons bien pouvoir le distribuer peu de temps après le premier.

—Pourriez-vous, Monsieur le Secrétaire, nous donner quelques renseignements sur les initiatives prises par le Comité permanent, depuis ce Congrès?

—Volontiers. Mais il serait un peu long de dire le détail des études qu'il a fallu faire et des travaux entrepris. Je ne peux guère que mentionner brièvement quelques-uns des projets auxquels le Comité s'est employé. Le Comité a été établi surtout pour veiller à la réalisation des voeux du Congrès. C'est un champ très vaste, d'autant plus vaste que le territoire assigné à notre action embrasse le Canada et les Etats-Unis. Il a fallu d'abord organiser le Comité lui-même, lui donner un règlement, trouver un mode pratique de délibération pour ses membres, tous éloignés les uns des autres, et le reste. Puis, nous avons établi des Secrétariats régionaux, qui se tiendront en relations avec le Bureau et exerceront une action commune.

Les Secrétariats régionaux de la Langue française

—Ces Secrétariats régionaux sont-ils maintenant établis et organisés?

—Nous avons établi des Secrétariats dans chaque diocèse de la province de Québec, dans les trois provinces acadiennes, dans l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, dans la Nouvelle-Angleterre, dans la Louisiane. Ces secrétariats ne sont cependant pas tous organisés. Mais nous espérons pouvoir bientôt les mettre à l'oeuvre. Le champ qu'il faut couvrir est trop grand, et les distances trop considérables pour que tout ce rouage s'établisse et fonctionne en peu de temps. En attendant, et tout en travaillant à l'organisation, le Bureau n'a pas cessé de s'intéresser au mouvement français dans notre pays, et, autant qu'il lui a été possible, il s'est efforcé de remplir la mission que le Congrès lui a assignée.

Le Comité permanent C. L. F., les Canadiens français de l'Ontario et ceux des autres groupements en dehors du Québec

—Puis-je vous demander si le Comité s'est occupé des difficultés scolaires dans l'Ontario

—Ca été une de ses principales préoccupations. Après sa protestation contre le Règlement No. 17, notre Comité n'a pas cessé de se tenir en communications avec les chefs du mouvement français dans l'Ontario, et son concours leur est assuré dans la lutte qu'ils soutiennent. Chaque fois que l'occasion s'est présentée, et tout récemment encore, nous nous sommes plû à leur donner des marques de notre sympathie. Du reste, notre Secrétariat régional de l'Ontario est confié à l'Association canadienne-française d'Education: c'est vous dire que nous sommes bien en communion d'idée et d'action avec elle. Au Syndicat des Oeuvres sociales d'Ottawa nous avons été heureux de témoigner aussi, de la manière la plus pratique à notre disposition, l'intérêt que nous portions à sa fondation du journal *Le Droit*.

—Et nos compatriotes des autres provinces, le Comité permanent est-il aussi en relations avec eux?

——Nous comptons sur nos Secrétariats régionaux pour établir et entretenir des relations suivies et pratiques. Dans cette vue, nous ne négligeons rien de ce qu'il nous est possible de faire. Le Comité a de plus pris des mesures pour envoyer une délégation aux différentes Conventions canadiennes-françaises qui se tiendront dans l'Ouest, cet été, à Edmonton, à Régina, à Saint-Boniface, de même qu'à Ottawa, et, s'il est possible, à Tignish, chez les Acadiens. De plus, le Comité, suivant un voeu du Congrès, s'est occupé de l'organisation d'un bureau d'informations pour la colonisation de l'Ouest et du Nord-Ontario. Nous comptons déjà, pour cet objet, collaborer bientôt avec la Société de Colonisation de l'Alberta et le Syndicat des Oeuvres Sociales d'Ottawa.

Prix du Parler français, brochures de propagande française distribués gratis aux collèges et aux écoles

—Le Comité a-t-il pris quelque autre initiative que vous puissiez nous communiquer?

—Il faudrait entrer dans bien des détails. Cependant, si vous le désirez, vous pouvez noter que nous avons offert des *Prix du Parler français* dans un grand nombre de collèges, de couvents, d'académies et d'écoles du Canada et des Etats-Unis. Ces prix ont été acceptés avec reconnaissance, et ces jours-ci nous les expédions: en tout, huit cents médailles de bronze.

De plus, nous avons distribué dans les collèges classiques 300 exemplaires de la belle thèse de M. Zidler sur *l'Enseignement du français par le latin*. Je suis heureux aussi de mentionner que nous avons obtenu de M. L. Leau, le fondateur de la *Canadienne*, et de MM. Bloud et Gay, éditeurs à Paris, 3,000 brochures (*Lévis, Montcalm, Champlain, Québec*) pour être distribuées dans les écoles et l'Ontario et de l'Ouest, comme prix de langue française ou d'histoire du Canada. Ces brochures sont aussi expédiées, ces jours-ci, aux chefs de nos Secrétariats régionaux. Nous avons également reçu des mêmes généreux amis 17,000 cartes postales historiques canadiennes-françaises; nous faisons mettre ces cartes par séries, qui seront pareillement distribuées, par l'entremise de nos Secrétariats, parmi tous les fervents de la cause française.

Démarches auprès des Commissions scolaires

Le Comité a cru devoir prendre aussi l'initiative d'une démarche auprès des Commissions scolaires, pour assurer la réalisation du voeu émis par le Congrès, sur la proposition de M. le Sénateur Dandurand, concernant le relèvement du salaire des instituteurs et des institutrices dans notre province. Nous venons d'adresser à toutes les Commissions scolaires des lettres à ce sujet. C'est le premier mouvement qu'il fallait faire.

Une autre circulaire est aussi envoyée à toutes les Commissions scolaires pour les engager à encourager, par des prix, dans les écoles primaires, l'étude de la langue française.

Mais nous voulons, comme je vous l'ai dit il y a un instant, créer une organisation qui nous permette de faire plus et mieux. Nos ressources sont restreintes. Les deux volumes du Compte rendu, tirés à 11,000 exemplaires et donnés à tous les membres donateurs, bienfaiteurs et titulaires du Congrès, vont nous faire encourir des frais considérables; et des fonds que le Congrès a laissés, il ne restera pas de quoi subvenir aux dépenses que nous prévoyons, et pour le Secrétariat général et pour les Secrétariats régionaux.

Le "Ralliement français et catholique en Amérique"

Nous avons donc élaboré toujours suivant le voeu émis par le Congrès—le projet d'une coopération où pourraient entrer les Canadiens-français de toutes classes et de tous moyens. Ce sera le "Ralliement français et catholique en Amérique", fondé, par le Comité permanent C. L. F., le 20 avril dernier. Le but de cette organisation sera de grouper autour des chefs des Secrétariats régionaux les ouvriers de la cause française, et aussi de fournir les fonds nécessaires, au moyen de cotisations. On pourra coopérer à l'oeuvre par des cotisations telles que le *Ralliement* sera accessible à tous, suivant le voeu proposé par M. le Juge Constantineau et selon les revendications, dans le même sens, de M. le Sénateur Belcourt, de M. l'abbé Béliveau, de l'Acadie, de M. l'avocat Guillet, de la Nouvelle-Angleterre, et de maints autres orateurs du Congrès. Feront partie du "Ralliement":

1o Des *institutions coopérantes*: contribution annuelle de $10.00, ou souscription unique de $200.00, payable en dix versements annuels de $20.00;

2o Des *fondateurs*: cotisation annuelle de $25.00, ou souscription unique de $500.00, payable en dix versements (les institutions seront aussi admises à ce titre);

3o Des *bienfaiteurs*: *cotisation annuelle de* $10.00.

4o Des *souscripteurs*: *cotisation annuelle de* $3.00.

Les *institutions coopérantes*, les *fondateurs*, les *bienfaiteurs* et les *souscripteurs* seront de droit membres de la Société du Parler français au Canada, et recevront gratuitement le *Bulletin du Parler français*, organe du Comité. On se propose d'augmenter le volume de cette publication et d'en faire une revue de tout le mouvement français en Amérique. Le Comité est en négociations à ce propos avec le Bureau de la Société.

Tous ces membres du *Ralliement* recevront de plus les autres publications du Comité: "Dossiers et Archives", etc.

Et il y aura encore:

5o Les *Participants*: cotisation annuelle de $1.00.

6o *L'Inscription patriotique* ou le *Denier de la Langue*: contribution annuelle de moins de $1.00 et de plus de 5 sous;

7o Le *Sou des enfants*: contribution de 1 à 5 sous par année

Les *Participants* recevront les "Dossiers et Archives", etc. Et les noms de tous, depuis les institutions coopérantes et les fondateurs jusqu'aux inscrits au Denier de la Langue, seront publiés dans la liste d'honneur des Zélateurs de l'oeuvre. Paraîtront aussi dans cette liste les noms des écoles fournissant 10 souscripteurs au Sou des enfants, et ceux des familles en fournissant 5. Les écoles fournissant 200 souscripteurs recevront la Revue.

Voilà, dans ses grandes lignes, l'organisation que nous voulons établir et qui devra répondre aux voeux du Congrès. Aussitôt que cela sera possible, nous demanderons à nos Secrétariats régionaux de se mettre à l'oeuvre avec nous pour réaliser ce projet. Déjà, nous sommes assurés d'adhésions fort importantes. En France, même, quelques souscriptions, à cette fin, ont été versées. Car nous avons, à Paris, un Secrétariat très actif et qui nous rendra les plus grands services.

Floraison française bien consolante, dans les sillons ouverts par le Premier Congrès de la Langue française au Canada

—Il se fait aujourd'hui, ici et là, plusieurs mouvements patriotiques, des souscriptions, etc., comme celui de Sherbrooke, comme la *Ligue des Droits du français*, comme l'Appel de Plattsburg, N. Y., comme la *Pensée française*, qui vient d'être inaugurée à Montréal. Ne craignez-vous pas que ces mouvements nuisent au vôtre?

—Comment lui nuiraient-ils, s'ils se font pour le même but? Comme le disait dernièrement M. Mabilleau, dans *la Mutualité*: *"Organiser" n'est pas "centraliser"*. Et nous ne pouvons voir qu'avec la plus grande faveur toute initiative assortie au dessein que nous poursuivons. Le champ est vaste et les oeuvres à entreprendre sont multiples. Plus il y aura d'ouvriers à la tâche, plus il se fera de besogne. Le Comité n'a nullement la prétention de tout faire, et il se réjouit grandement de tout ce qu'on peut exécuter en dehors de sa propre organisation. C'est ainsi que, ces jours derniers, il était heureux d'envoyer sa contribution à l'Oeuvre de l'Ecole française, de Plattsburg, N. Y. Il veut seulement essayer de faire sa part. Mais comme son territoire est immense, il ne peut procéder avec la rapidité d'une société locale. Et c'est aussi pourquoi il voit avec plaisir naître et se développer, sur différents points, des organisations plus restreintes, qui rendront de grands services. Il ne croit pas que cela doive le détourner de ses projets; au contraire, il y trouve un encouragement à poursuivre l'exécution de son programme. Car nous ne laissons pas de croire que le Congrès de 1912 est pour quelque chose dans cette expansion de l'action française chez nous, et que, sans lui, plus d'une oeuvre heureuse n'aurait pas été entreprise.

L'OPINION DES AUTRES

LE PATRIOTE.

Nous venons de lire dans le *Northwest Review* le texte complet de l'importante lettre pastorale de Mgr l'archevêque de Saint-Boniface sur la question des écoles du Manitoba, et dont la publication a déjà été annoncée par toute la presse du Canada.

C'est une page d'histoire tracée de main d'évêque, impartiale, lumineuse, réconfortante malgré les échecs successifs qu'elle rappelle dans la lutte persévérante du droit, opprimé par la force et trahi par la veulerie des politiciens.

C'est aussi l'exposé d'un programme, et comme l'ordre du jour d'un général intrépide à des troupes valeureuses et disciplinées.

On sent que cette lettre a été écrite au pied du crucifix que le fanatisme sectaire eut voulu arracher des écoles mais qui a triomphé quand même malgré la victoire apparente de l'injustice. L'éducation chrétienne dans le Manitoba, en effet, s'est fortifiée au lieu de s'amoindrir au souffle de la persécution, et, l'ennemi qui voulait surtout atteindre l'âme des enfants a échoué misérablement dans cette oeuvre néfaste parce que le chef des troupes catholiques veillait.

Quelles furent les victoires de l'ennemi?—Au nom de la loi et au mépris du pacte de la Confédération, il a réussi à voler, depuis plus de vingt ans, l'argent des catholiques: de telles victoires sont faciles aux hommes de proie qui se targuent d'honnêteté, parce qu'ils ont eu la force, et aux complices qui laissent faire le voleur pour ne pas s'attirer d'ennuis.

La lettre de Mgr Langevin a retracé toutes les étapes de la persécution depuis 1890 jusqu'à l'heure actuelle, et mis en lumière les démarches faites du coté des catholiques pour régler d'une façon satisfaisante cette irritante question des écoles du Manitoba. Mais toujours l'on s'est heurté au mauvais vouloir de politiciens intéressés.

Aussi bien, le vaillant archevêque lance-t-il cet appel: "La chose importante maintenant est donc l'union loyale et persévérante des catholiques dans l'exercice de leurs droits publics. Un peuple fier et libre qui combat finit toujours par triompher. La foi nous dit d'espérer et les institutions britanniques de notre pays nous en font également un devoir."

L'union et l'organisation des catholiques dans la Fédération, en dehors des partis politiques: c'est là le mot d'ordre.

De Passage

M. l'abbé Jubinville, curé de Sainte-Anne des Chênes, mercredi dernier.

*****

M. l'abbé Prud'homme, curé de Radville, Sask., diocèse de Régina. Cette paroisse n'existe pratiquement que depuis deux ans.

*****

Le R. P. Duchossois o.m.i., autrefois à Ottawa et transféré à Edmonton où il sera attaché à une paroisse française.

Le R. P. Duchossois o.m.i. est l'hôte du R. P. Portelance o.m.i. curé au Sacré-Coeur.

* * *

Le R. P. J.-W. Vézina, de Kenora, Ont.

* * *

Le R. P. Sébastien, trappiste, vient d'arriver de Kentucky. Il résidera maintenant à Saint-Norbert.

* * *

On attend la venue prochaine le Dom Marie-Antoine Chaluneau, abbé mitré de Bellafontaine, France, et supérieur au monastère de Saint-Norbert.

ECHOS

L'accusation de vol contre certains Polonais de Gimli qui se sont emparé des vases sacrés a été renvoyée. Le tribunal a déclaré que selon le Code Criminel l'acte de ces Polonais ne pouvait être qualifié un vol.

ILS DEMANDENT UN PONT.

Une pétition signée par bon nombre d'importants industriels de Winnipeg a été présentée au Bureau de Contrôle de cette ville afin d'obtenir la construction d'un nouveau pont sur la Rivière Rouge au pied de la rue Market, ou de la rue James ou de la rue Alexander.

Les principaux signataires sont: E. F. Hutchings, Alex. Macdonald Co., Marshell-Wells Co., Massey-Harris Co., Hugh Sutherland et A. R. Nichol.

On croit les trois points de départ mentionnés plus haut comme les plus désirables attendu qu'ils mènent du coeur de Winnipeg au coeur de Saint-Boniface. On affirme qu'une telle amélioration donnerait à la propriété de Saint-Boniface une plus grande value de 25 pour cent. Pareille augmentation aurait lieu du côté de Winnipeg.

LE R. P. BLAIS, O.M.I.

Le R. P. Blais, depuis sept mois à Le Pas, est maintenant à l'Eglise Sainte-Marie. Durant l'absence du Rév. P. Plourde il le remplace comme aumônier à la prison. Il ira prochainement à Dauphin remplacer M. l'abbé Halde qui fera un voyage de deux mois dans la province de Québec.

FETE NATIONALE.

Il y a eu jeudi dernier, dans les salles de l'Eglise du Sacre-Coeur, une réunion générale de tous les comités de la Société Saint-Jean-Baptiste. On y a fait un important travail de préparation.

Du génie.—Le marchand (au détective). Un individu s'est présenté chez nos clients pour y percevoir de l'argent. Il en a obtenu plus que deux de nos principaux agents. Je veux que vous lui mettiez la main au collet aussi tôt que possible.

Le détective.—Très bien. Il sera à l'ombre en moins d'une semaine.

Le marchand.—Non, non. Je ne veux pas qu'il aille en prison. Je le veux engager.

Dans St-Boniface

La révérende mère Martin de l'Ascension, supérieure générale des Soeurs du Saint-Nom de Jésus et Marie, est venue assister à la bénédiction du couvent Saint-Joseph de Saint-Boniface. Elle vient de terminer la visite des différentes maisons de la congrégation dans l'Ouest américain.

Elle est arrivée vendredi dernier et retournera jeudi à la Maison Mère d'Hochelaga, Montréal.

******

Un incendie a causé, vendredi matin, $1,500 de dommages à la résidence de M. C. Bourgue, 82 rue Dubuc, et $500 de dommages à la résidence voisine, No. 80. Les pompiers des postes 1 et 2 ont rapidement contrôlé les flammes. Les pertes sont couvertes par les assurances.

******

Plusieurs pompiers des postes 1 et 2 de Saint-Boniface ont été brulés aux mains mercredi soir dernier en sauvant l'ameublement des résidences de MM. John et William Brown, rue Princess, Saint-Vital.

Ces deux résidences ont été complètement détruites par l'incendie dû à une cheminée surchauffée.

******

LA FETE-DIEU

St-Boniface a célébré par une grande manifestation publique la Fête-Dieu. Plus de cinq mille personnes ont pris part à la procession.

Toutes les rues avaient été pavoisées. Un moment quelques brins de pluie tombèrent; ce fut tout. Le temps se remit au beau et permit de poursuivre la procession.

Ella a suivi les rues Taché, Dumoulin, Saint-Jean-Baptiste, Provencher, Collège, Aulneau et Cathédrale.

Il y avait trois reposoirs: le premier chez M. le docteur Lambert, le second chez M. Joseph Bernier, le troisième au Collège.

L'ordre de la procession fut le suivant:

Deux drapeaux: anglais et français.

Les Soeurs Grises, de Sainte-Famille, Oblates, Jésus-Marie, et leurs élèves. Les enfants de Marie, bannière en tête, les enfants de la paroisse, Dames de Sainte-Anne, élèves des Frères, enfants de la paroisse, le collège avec sa bannière, le clergé, le choeur, le dais, la garde d'honneur par les Cadets, la magistrature, les députés, le conseil, les membres des professions libérales, les hommes et les jeunes gens.

Les sociétés du Sacré-Coeur, Saint-Jean-Baptiste, Alliance Nationale, Union Saint-Joseph, Métisse et des Forestiers Catholiques étaient précédées de leurs bannières.

La fanfare du Séminaire ouvrait la marche. Au centre se trouvait la fanfare des Cadets et à l'arrière la fanfare de Saint-Boniface avec le 36ème d'artillerie sous le commandant du major Lachance.

Les présidents des différentes sociétés et les juges furent porteurs du dais.

Au Collège

Samedi, le 24 mai, journée d'ouverture du Tournoi Athlétique de la 2e division. Voici la liste des différents concours et les noms de ceux qui ont remporté les premiers prix:

Course aux Patates:—

Section A: T. Pelletier, R. Dubreuil.

Section B: P. Laflèche, A. Brodeur, E. Préfontaine.

Section D: L. McCaughan.

Course à la Brouette:—

Section A: E. Rimmer, R. Dubreuil, E. Lemay.

Section B: V. Marius, G. Dubuc, A. Senez, A. Marcoux.

Section C: Edm. Lemay, A. de la Fonchais, H. Guertin.

Section D: H. Cossette.

Course à trois Jambes:—

Section A: E. Lemay, R. Dubreuil.

Section B: A. Dostert, J. Laflèche, C. Jobin, A. Durault.

Course à reculons:—

Section A: J. Régnier.

Section B: A. Brodeur, L. Prud'homme.

Section C: J. Nault.

Sectio D: J. Labelle.

Course à la Balle au Panier:—

Section A: J. Régnier, L. charlebois, E. Lemay.

Section B: P. Laflèche, A. Dostert, L. Prud'homme.

Section C: Edm. Lemay, P. Poirier.

Section D: J. Labelle.

Course en Sac:—

Section A: J. McKenty, E. Lemay.

Section B: O. Cloutier, L. Prud'homme.

Section C: Edm. Lemay.

Section D: Pitou (E. Couture, L. McCaughan.

Course à Pieds Joints:—

Section A: E. Rimmer, E. Lemay.

Section B: N. Bourgeau., G. Dubuc.

Section C: J. Labelle.

Section D: E. Tracey.

Course à Obstacles:—

Section A: J. Régnier, E. Lemay.

Section B: N. Bourgeault, E. Marion, J. Deschênes.

Section C: Edm. Lemay, O. Gagnon.

Section D: L. McCaughan.

Course de 50 verges:

Section A: J. Régnier, E. Lemay.

Section B: L. Prud'homme, V. Marius.

Section C: F. Gonezy.

Section D: J. Labelle.

Course de 100 verges:—

Section A: E. Lemay.

Section B: L. Prud'homme, V. Marius.

Section C: F. Goneзy.

Section D: J. Labelle.

Le R. P. Adam a succédé le R. P. Cox comme Ministre de la maison. Le R. P. Cox est allé à Winnipeg remplacer le R. P. Coffee à la paroisse St. Ignace.

Les élèves du cours universitaire préparent pour le 17 juin une comédie de Bisson intitulée "Disparu". Les billets seront bientôt mis en vente.

L'équipe de balle au champ du collège est allée rendre visite aux St. John's. Nos élèves ont remporté la victoire par un résultat de 15 à 3.

Le Baseball

La saison de base-ball de la Ligue Catholique s'est continuée dimanche après-midi à Saint-Boniface devant une nombreuse assistance.

La première rencontre eut lieu entre les équipes Sacré-Coeur et Saint-Joseph. Le Sacré-Coeur a remporté une belle victoire par un résultat de 17 à 6.

Le C. O. F., de Saint-Boniface, a obtenu par défaut la victoire sur l'équipe Sainte-Marie qui n'a pas jugé à propos de venir le rencontrer.

Par Acclamation



M. Joseph Bernier

Mercredi dernier, M. Joseph Bernier, secrétaire-provincial, a été réélu par acclamation député du comté de Saint-Boniface.

Après la proclamation par l'officier rapporteur, M. J.-B. Leclerc, M. le Ministre a prononcé un discours dont nos lecteurs trouveront le texte en première page.

M. Bernier est né à Saint-Jean d'Iberville, le 16 août 1874. Il est le fils de M. le sénateur Bernier, député au parlement fédéral durant plusieurs années. M. Bernier fit ses études au collège de Saint-Boniface et à l'Université du Manitoba. Il pratique le droit depuis 1897.

M. Bernier a été élu pour la première fois en 1901 et réélu en 1903, en 1907 et en 1910.

PROVINCIAL.

Le R. P. Foucher c.s.v., a été nommé provincial des Clercs de Saint-Viateur. Il succède au R. P. Ducharme, décédé dernièrement.

Les Clercs de Saint-Viateur ont dans le diocèse de Saint-Boniface un orphelinat à Otterburne où il y a quarante orphelins. Le R. P. J. C. Ducharme c.s. v., en est le supérieur.

PRINCE-ALBERT, SASK.

L'almanach des adresses de Prince-Albert vient d'être publié; il contient 462 noms et adresses de Canadiens-français.

On peut donc dire que la population française atteint le chiffre de 2,000.

VISITE PASTORALE A TRANSCONA

IMPOSANTE MANIFESTATION

Transcona, 25 mai.—Après une préparation immédiate de cinq semaines d'instruction religieuse, couronnée par une retraite de trois jours, quatorze enfants de la nouvelle paroisse catholique de Transcona, se sont approchés de la Table Sainte avec toutes les cérémonies qui accompagnaient autrefois la première communion. Le désir de N. S. P. le Pape Pie X est de faire de cette réception solennelle de la Sainte Eucharistie une réparation de toutes les communions faites avec plus ou moins de ferveur.

Et nos enfants ont vraiment bien réparé. Leur dévotion réchauffait le coeur et nous nous sentions élevés avec eux dans les plus saines et excellentes régions de la foi et de l'amour.

Avant le Saint Sacrifice les communiants ont renouvelé les engagements pris pour eux par leurs parents, parrains et marraines lors de leur régénération dans les eaux du Baptême. La cérémonie s'est faite d'après le rituel composé par notre Saint Père le Pape lui-même. Elle est en tout semblable à celle qui précède l'administration du sacrement de l'Ordre: profession de foi, précédée d'un interrogatoire du cours duquel les élus sont pesés dans la balance de la science et de la piété.

Pendant la Messe, nos enfants ont très bien chanté quelques-uns de ces fervents cantiques qui élèvent malgré leur poids d'affections terrestres, nos âmes jusqu'à l'union intime avec le Jésus de l'Hostie. Quand les chers petits se sont approchés de la Sainte Table, leur recueillement était tel qu'ils semblaient vraiment rare à notre monde de misères, et tout absorbés dans un coeur à coeur divin.

Vingt-cinq autres petits ont ensuite communié pour la première fois. Leurs parents les accompagnaient. Toute la paroisse eut ses représentants au banquet eucharistique. Ce fut une véritable fête de famille chrétienne. L'action de grâces a été touchante: personne n'y fut oublié.

Dans l'après-midi, ceux qui avaient fait leur communion solennelle étaient réunis de nouveau à l'Eglise. Ils allaient renouveler individuellement leur engagement du matin. Ils sont entrés au chant d'un beau cantique: "Marchons au combat, à la gloire". Le Père Missionnaire leur Credo et à leur Archevêque. Mgr le remercie des sentiments délicats qu'il vient d'exprimer au nom des catholiques de Transcona. Il accepte cette expression éloquente de dévouement qui on le sent a passé par le coeur de l'apôtre avant de venir sur ses lèvres: Oui, espérez, catholiques de Transcona, votre ville s'étendra bientôt. Déjà à l'initiative éclairée de votre pasteur, soutenue par un comité de paroissiens, aussi intelligents qu'actifs, les oeuvres ont surgi fécondes. Bientôt, je l'espère vous aurez une école à vous, où seront formés des hommes complets, dans l'ordre intellectuel aussi bien que dans l'ordre spirituel.

Mgr se dit un fervent de l'oeu- paroissiale, c'est la force de l'Eglise. Elle plonge l'enfant dans une atmosphère religieuse. Et les pieuses émotions qu'il y aura éprouvées ne s'effaceront jamais de sa mémoire.



L'abbé Lee, Curé.

Le sacrement de confirmation lui fournit matière à une envolée toute apostolique. Lorsqu'elle parle, la cloche chantera sur la prairie les joies de l'Eglise et de ses enfants, comme elle redira au loin leurs douleurs. Sa Grandeur nous transporte avec elle dans ces régions sublimes de la foi et de l'espérance. Trente-deux enfants sont ensuite

L'Eglise de Transcona.

dans un rapide tableau des deux grandes armées qui se disputent le monde: Satan et ses ministres. Jésus et ses apôtres avec son cortège de vierges, leur fait entendre les paroles et les inspirations qui porteront le coup de mort, s'ils écoutent l'ange tombé, et ces conseils divins qui facilitent l'oeuvre du salut. Il leur rappelle qu'ils sont libres de choisir, mais que leur décision engendrera la vie ou la perte éternernelle. Alors tous se lèvent, et, un à un, ils viennent la main sur le Saint Evangile, promettre de renoncer à Satan et à ses oeuvres de péché pour s'attacher toujours à Jésus-Christ. Une poignante émotion s'empara de l'assistance devant cette énergique affirmaton du règne social du Maitre.

M. le Curé avec sa voix chaude, où il faisait passer tout son coeur, confia les chers petits à Notre-Dame pour qu'elle les couvre de son virginal manteau protecteur, contre toutes les attaques que le démon ne manquera pas de livrer, afin de regagner le terrain perdu.

Visite de Mgr l'Archevêque.

A 7.30 p.m. entrée solennelle de Sa Grandeur à l'Eglise paroissiale au chant de "l'Ecce Sacerdos magnus". Le pasteur souhaite la bienvenue au Pontife. Il dit les espérances de la paroisse, l'attachement des fidèles à confirmés. M. et Mme A. Galipeault sont les parrain et marraines des enfants marqués au signe de la force.

Un choeur puissant, harmonieux, chante des hymnes du salut du T. S. Sacrement. Suit la Bénédiction de la cloche.

Mgr rappelle alors l'importance qu'il attache à ce que tous les assistants viennent la sonner. Et ils viennent nombreux laissant une généreuse offrande. L'on comptait dans l'assistance un grand nombre d'étrangers qui avaient répondu à l'appel du pasteur de la paroisse de l'Assomption venant lui témoigner leur sympathie dans cette oeuvre d'édification catholique et nationale. Avant la sonnerie, Sa Grandeur bénit aussi trois statues: le Sacré-Coeur, l'Assomption et Saint Joseph.

Vers 10 heures tos rentraient dans leurs foyers. Ils emportaient de cette journée un souvenir doux et réconfortant.

Lundi matin, à huit heures, tous les heureux enfants de la veille étaient convoqués à nouveau pour témoigner de leur reconnaissance au Dieu de l'Eucharistie par une messe d'action de grâces.

Paroissiens de Transcona, pieux enfants de la communion, merci pour le bien que vous avez fait à nos âmes.

Un Visiteur.

Au Sacré-Coeur

NAISSANCES.

Vézina—Marie, Irène, Florence, enfant de Adélard Vézina.

Léger—Marie, Denise, Blandine, enfant de Oscar Léger.

Martin—Marie, Jeanne, Eveline, enfant de Arthur Martin.

Doiron—Joseph, Jean, Adrien, enfant de Isidore Doiron.

******

Vendredi, le 16 mai, a eu lieu au Sacré-Coeur une réunion générale des Enfants de Marie poud assister à une reddition de comptes depuis octobre 1912 (date de la fondation de la Congrégation) jusqu'à mai 1913, et l'élection de nouvelles dignitaires.

Melle T. Gourdeau a lu le rapport financier certifiant qu'il reste en caisse une somme de $72.32.

Melle Morin a été élue présidente par une forte majorité.

Melle M. Laplume a été élue vice-présidente à l'unanimité.

Melle Y. Gosselin, secrétaire-trésorière, a fait perdre leur dépot à ses deux adversaires.

Les élections suivantes se sont faites à l'unanimité:

Directrices de chant: Melles A. Pattenande et T. Gourdeau.

Conseillères: Melles A. Simoneau, B. L'Heureux, Dechêne, Levasseur, B. Olivier, M. L. Hamel.

******

Le R. P. Duchossois o.m.i. donnera le sermon dimanche prochain à l'occasion de la célébration de la fête du Sacré-Coeur.

Il y a deux ans, il prêcha au Sacré-Coeur une retraite des plus suivies.

Pourquoi appelle-t-on terres réfractaires les poteries qui vont au feu et conscrits réfractaires ceux qui refusent d'y aller?

Bénédiction de Couvent

Mgr Langevin a béni, hier après-midi, le couvent des Soeurs du Saint-Nom de Jésus et Marie, à Saint-Boniface.

Des représentants de toutes les congrégations religieuses du Manitoba, de nombreux membres du clergé, un nombreux public de Saint-Boniface ont assisté à cette cérémonie.

Mgr l'Archevêque était assisté de MM. les abbés Béliveau et Prud'homme.

Il a parcouru tout le vaste et bel édifice bénissant toutes les classes et toutes les salles.

De retour à la chapelle, avant la bénédiction du Saint-Sacrement, il a prononcé une allocution sur la nécessité de l'enseignement supérieur pour les jeunes filles, le rôle social qu'elles doivent jouer. Il a exposé à larges traits le rôle de l'Église éducatrice. Il a terminé par des remerciements à la Supérieure-générale des religieuses du Saint-Nom de Jésus et Marie.

Cette fête se clotura par un souper auquel assistèrent les membres du clergé.

SOEUR DUGAS.

La révérende soeur Dugas, cousine de Mgr Dugas, est arrivée à Saint-Boniface, la semaine dernière. Elle occupera chez les Soeurs Grises, à la Maison Vicariale, l'importante charge de Mère-Vicaire.

La nouvelle titulaire a déjà été maitresse des novices à Montréal et à Moreston, Tolédo, Etats-Unis.

Pourquoi, lorsque vous dites à quelqu'un: "Je ne partage pas votre avis", ajoutez-vous: "Les avis sont partagés"?